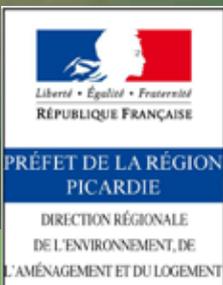


Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement de Picardie

Rapport d'activités 2011



Baie de Somme Label Grand site 2011





Ce nouveau rapport d'activités, pour l'année 2011, démontre une fois de plus le dynamisme de la DREAL, celui de ses équipes, toutes fortement impliquées dans l'information des usagers, l'explicitation des politiques, la concertation et la construction en commun avec nos partenaires, parmi lesquels spécialement la Région, des outils de long terme, tels les schémas : schéma régional climat, air, énergie, schéma régional de cohérence écologique, schémas départementaux des carrières,...

Partenariat étroit également au sein de l'État avec des directions départementales interministérielles, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, la direction régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale, la direction interdépartementale des routes Nord, l'agence des déchets et de la maîtrise de l'énergie,...

Partenariat, transversalité, coopération qui se sont également développés en interne, entre les services, entre les agents de différents métiers qui mesurent mieux, trois ans après la création de la DREAL, les avantages de s'être rapprochés et de concevoir et mettre en œuvre ensemble.

Partenariats au service de la performance, qui a continué à progresser dans de très nombreux domaines dans une DREAL qui s'enorgueillit d'être l'une des plus jeunes de France avec une représentation de la classe d'âge des moins de 40 ans nettement supérieure à la moyenne nationale.

Performance et qualité puisque la DREAL a mis en place en 2011 un système de management de la qualité, en franchissant une première étape avec la certification ISO 9001-2008 de plusieurs activités en janvier 2012, mais surtout l'apprentissage de l'écoute des bénéficiaires et la mise en route des processus d'amélioration continue.



Philippe Caron
Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement de Picardie



Sommaire

Pages

6	<i>Le dynamisme de la DREAL Picardie</i>
8	<i>Les missions régionales</i>
9	<i>Le pôle support intégré</i>
10	<i>Déplacements, infrastructures, transports</i>
12	<i>Energie, climat</i>
13	<i>Logement et aménagement du territoire</i>
14	<i>Nature, eau et paysages</i>
16	<i>Gestion de la connaissance et garant environnemental</i>
18	<i>Promotion du développement durable</i>
20	<i>Prévention des risques industriels</i>
22	<i>L'unité territoriale de l'Aisne</i>
23	<i>L'Unité territoriale de l'Oise</i>
24	<i>L'unité territoriale de la Somme</i>
25	<i>La DREAL au fil des mois....</i>
40	<i>Les publications de la DREAL</i>



Le dynamisme de la DREAL Picardie

Ressources humaines

Le pôle ressources humaines de proximité a été mobilisé afin de préparer et organiser les élections professionnelles qui se sont déroulées le 20 octobre 2011. Ce pôle a organisé les scrutins pour le renouvellement du comité technique régional et du comité local hygiène, sécurité et conditions de travail, mais aussi des commissions administratives paritaires de plusieurs corps. Sur 271 agents inscrits à ces différents scrutins, 232 se sont exprimés soit un taux de participation de 85,6 %.



Elections professionnelles du 20 octobre 2011

Systèmes d'information

Une réflexion sur les systèmes d'information de la DREAL Picardie, tout particulièrement dans les domaines de la téléphonie, du réseau informatique et de la structure de la salle « serveurs » a permis de mettre en œuvre un plan de rénovation et de modernisation en l'inscrivant dans une démarche éco-responsable.

En parallèle, le plan de sécurité du système d'information et des données a été finalisé. Ce document permet de faire migrer le système d'information de manière cohérente en adéquation avec le schéma directeur informatique du ministère.

Plan stratégique ministériel : phase de concertation en Picardie

La DREAL Picardie organisait à Saint Quentin le 3 novembre 2011, avec le concours du CVRH, du SPES et des deux DREAL Nord – Pas de Calais et Champagne – Ardenne, une des dix réunions inter-régionales à laquelle étaient conviés les agents travaillant pour le ministère dans les trois régions. Ainsi, ce sont 130 personnes issues notamment des DDT, des DREAL, de la DIR Nord, du CETE Nord-Picardie, du CVRH Nord-Picardie et de différents établissements publics qui ont participé à ce séminaire de travail axé sur la thématique « pratiques managériales ».

Différents ateliers ont été mis en place avec une première approche « thématiques » : aménagement-mobilité, biodiversité – ressources naturelles, climat-énergie, prévention-gestion des risques et une seconde sur les « principes d'action » : cap de l'action, diversité des profils, transversalité, connaissance et gouvernance.

De l'avis des participants, ce séminaire a été riche et a répondu à une réelle attente.



Séminaire du PSM à Saint Quentin le 3 novembre 2011

Logistique

L'année 2011 a été la première année de gestion complète sous « chorus » de l'ensemble des BOP. Il s'est avéré nécessaire de revoir les circuits de commandes et de dépenses pour garantir un suivi budgétaire efficace.

L'élaboration et la mise en place de tableaux de bord financiers ont permis d'obtenir une consommation optimale des crédits de fonctionnement.

Communication

L'appropriation, par la communauté de travail, d'une culture commune s'acquiert au travers d'un ensemble d'actions de communication internes. Chaque agent doit pouvoir se situer au sein de la DREAL et acquérir une vision transversale de nos thématiques et de nos missions.

La diffusion d'un journal interne, l'organisation régulière de nombreux temps d'échanges et de rencontres au cours de l'année (cérémonie des vœux,...), l'alimentation régulière de notre site intranet participent à cet objectif de développer une culture commune.

Un intérêt particulier a été porté sur l'amélioration de l'accueil des nouveaux arrivants.

Quelques chiffres :

265 agents en poste à la DREAL au 31 décembre 2011

51 arrivées (y compris mutations internes) au 31 décembre 2011

L'éco-responsabilité à la DREAL

L'État se doit d'appliquer à lui-même la stratégie nationale du développement durable qu'il promet. Les services de l'État établissent chaque année un **plan administration exemplaire** (PAE), en application de la circulaire du Premier ministre du 3 décembre 2008 définissant le cadre de travail et les objectifs à atteindre annuellement d'ici à 2012.

Le PAE permet d'établir un diagnostic, de mesurer l'évolution des consommations et des pratiques de l'administration dans une vingtaine de domaines.

A partir des résultats annuels obtenus et des programmes envisagés pour améliorer le fonctionnement de l'administration, le FEE (fonds financier pour l'État exemplaire) redistribue des dotations financières.

La DREAL Picardie a bénéficié fin 2011 d'une dotation de 89 000 euros. Elle a été utilisée pour améliorer le système d'équipement en visio-conférence avec l'implantation de cette technologie dans les unités territoriales situées dans les départements de l'Aisne et de l'Oise ; ce dispositif réduit le nombre de déplacements et les émissions de CO₂ ; il permet un travail collectif plus performant. De nouveaux serveurs avec une capacité de stockage supérieure ont été installés ; ils donnent la possibilité de constituer des dossiers numérisés plus nombreux et évitent des impressions entraînant une économie de papier, d'archives et à terme de déchets. La rationalisation de la gestion du parc automobile se poursuit avec le remplacement des véhicules les plus anciens par des véhicules moins émissifs en CO₂ en moyenne 107 g de rejet par km. Une réduction du nombre de véhicules total accompagne cette modernisation.

L'éco-responsabilité a mobilisé et impliqué l'ensemble des agents de la direction. Des informations sont données régulièrement à travers des brèves : celles du PAE, des publications comme le guide des bons usages ou des messages jalonnant des démarches spécifiques menées. Le **bilan carbone de la DREAL** présenté dans chaque service a contribué à mieux appréhender l'impact du fonctionnement d'un service et à réfléchir collectivement aux actions conduisant à réduire des émissions de gaz à effet de serre. L'usage accru de la visio-conférence installée en début d'année au siège rue Jules Barni a réduit ces émissions de CO₂, tout en privilégiant la qualité du travail. Les campagnes thématiques nationales comme les semaines du développement durable ou de la réduction des déchets ont été l'occasion d'échanges sous forme d'ateliers ou d'expositions afin de rappeler à l'ensemble des agents les gestes citoyens et d'améliorer les comportements en interne.



Les actions les plus notables menées en 2011 sont les suivantes :

- l'intégration de l'éco-responsabilité dans la démarche qualité sous forme d'un processus avec deux procédures relatives aux consommations et au recyclage des déchets. Cette démarche donne davantage de lisibilité et de structuration aux actions menées, avec la tenue d'indicateurs et un retour d'analyse plus rapide.
- le bilan carbone de la DREAL, destiné à évaluer les émissions de gaz à effet de serre liées au fonctionnement ; tout en maintenant l'ensemble de nos missions, il aide à déterminer comment réduire individuellement et collectivement notre empreinte écologique et limiter l'émission des gaz à effet de serre.
- la poursuite de la campagne d'audits techniques du patrimoine immobilier de l'État pour 230 sites et l'animation du pôle technique de la cellule régionale du suivi de l'immobilier de l'État.
- la généralisation des achats de papier recyclé et labellisé éco-responsable.
- le recyclage et le redéploiement de matériel informatique avec l'association Synapse ; cette association dispose d'un atelier de réparation, forme et équipe gratuitement des personnes relevant des minimas sociaux.
- la diminution et le recyclage des déchets : 10 tonnes de vieux papiers, des consommables bureautiques et des piles.

Au niveau régional, la DREAL anime le réseau des administrations éco-responsables pour fédérer les initiatives et les engagements pris en faveur du développement durable.



© DREAL Picardie

Reprise du matériel informatique à recycler par l'association Synapse



Les missions régionales

L'instance régionale de coordination territoires

La création des DREAL et des DDI a nécessité une organisation inter-services qui comprend : une coordination régionale par un collège des directeurs en région appelé IRCT (instance régionale de coordination territoires) réunie tous les deux mois, un pilotage de chaque politique publique ou budget opérationnel de programme (BOP) par un référent en DREAL (le RBOP délégué), complété par des réseaux thématiques d'acteurs « métier ». Le document de stratégie régionale 2009-2011 (DSR), qui

est mis à jour en 2012 et décline une stratégie unifiée du MEDDE au regard des enjeux territoriaux. Il intègre les orientations des responsables de programme et de l'État en région, ainsi que la territorialisation du Grenelle de l'environnement. Il définit les modalités de coordination des acteurs publics et apporte une vision prospective des ressources humaines. Il intégrera en 2012 les priorités du plan stratégique ministériel 2011 et du plan d'action stratégique de l'État en région 2011-2013.

La coordination des ressources budgétaires et humaines

En application de la loi organique relative aux lois de finances, le DREAL est responsable des budgets opérationnels de programmes régionaux. Il conduit le dialogue de gestion avec les directions de programmes du MEDDE et répartit les moyens humains et financiers entre services de la région. Les budgets annuels sont variables selon les programmes. Certains font l'objet d'un partage ou d'un fléchage prédéfinis. Les questions de répartition entre services concernent surtout les DDT et la DREAL pour les BOP « urbanisme, paysages, eau et biodiversité », « développement et amélioration de l'offre de logement » et « prévention des risques ».

L'allocation des moyens s'appuie depuis 2011 sur des méthodes de dimensionnement (pour les trois BOP les plus conséquents en effectif) et tout en obéissant aux principes de la révision générale des politiques publiques, avec des baisses d'effectifs fléchées par les directions de programme.

Pour les ressources humaines, le DREAL est responsable de la zone de gouvernance des effectifs, avec des missions de publication des postes vacants, de répartition des recrutements et d'organisation des commissions administratives paritaires régionales.

L'année 2011 a été le point de départ de la démarche nationale « perspectives ressources humaines 2013 » visant à anticiper les réformes qui pourraient impacter les effectifs à 3 ans. Sa déclinaison en région a abouti à la publication du plan régional de GPRH 2011-2013 de Picardie le 25 octobre 2011. La mise en œuvre conjuguée du plan national et du plan régional a pour objectif de donner de la visibilité aux RH afin de permettre de décider des actions RH à entreprendre en conciliant besoins des services et attentes des agents.

La certification Qualité

Depuis le 12 janvier 2012, la DREAL Picardie est officiellement certifiée ISO 9001-2008 pour son système de management de la qualité et pour les activités prévention des risques industriels, réception à titre isolé et surveillance des centres de contrôle de véhicules, financement des politiques territoriales et gestion de la connaissance.

Ce certificat reconnaît et met en valeur l'implication et l'exigence de qualité des agents de la DREAL, des correspondants qualité et des auditeurs internes ainsi que des chefs de service et pilotes de processus.

Au-delà des activités ainsi certifiées, c'est la pertinence et l'efficacité de l'organisation de la DREAL, de ces processus de management, de gestion de la compétence et de formation qui sont reconnus. Le certificat atteste de notre capacité à fournir régulièrement à nos bénéficiaires des prestations conformes à leurs exigences et à la réglementation, ainsi que notre capacité à améliorer régulièrement leur niveau de satisfaction.

La démarche apporte à chaque agent de la DREAL la certitude de pouvoir contribuer à l'amélioration de son fonctionnement et met en avant l'importance de développer l'écoute des bénéficiaires.

Les documents qui ont été élaborés sur la base des savoir-faire actuels donnent à chacun une référence sûre et partagée, qui permettra à la DREAL d'accueillir dans des conditions encore meilleures les nouveaux arrivants dans la communauté de travail.

L'année 2012 verra l'extension du périmètre de certification ISO 9001 et sera consacrée à la consolidation du fonctionnement et de l'appropriation du système de management de la qualité au sein de la DREAL. Il s'agit de faire vivre l'amélioration continue au profit tant des agents de la DREAL que des bénéficiaires.





Le pôle support intégré

Le service social régional

La sollicitation des agents actifs pour le SSR varie de **16,5 % à 21 %** selon les services (DREAL/ DDT/DDTM). Le nombre d'agents évoquant auprès des assistantes du service social des problématiques relevant des risques psychosociaux et des pathologies associées s'élève à 48 agents pour l'ensemble des services précités, soit un peu moins de 5 % de l'ensemble des personnels.

Les chiffres ne tiennent pas compte de l'activité du service social sur le service navigation de la Seine (arrondissement Picardie) et le CETMEF (site de Compiègne).

La gestion du personnel

La poursuite de la régionalisation

Nouvelles attributions du PSI : constitution des CAP régionales pour les corps des adjoints administratifs et des dessinateurs conformément aux instructions ministérielles du 3 janvier 2011.

En 2011, 6 réunions de ces nouvelles instances :

- 3 CAP régionales d'adjoints administratifs
- 3 CAP régionales de dessinateurs

Création de la commission régionale de concertation d'action sociale (CRCAS) :

Constitution de la CRCAS conformément à l'arrêté du 6 juillet 2010. La première réunion s'est tenue le 7 octobre 2011 avec notamment la désignation du président, le budget d'action sociale 2011 et la préparation de celui de 2012.

La démarche «bien-être au travail»

Les objectifs de la démarche sont :

- la construction d'un baromètre social,
- la mesure des risques psychosociaux (RPS) avec élaboration d'un plan de prévention et intégration au document unique d'évaluation des risques professionnels comme le prévoit la loi,
- la mise en place d'actions correctives,
- l'évaluation périodique de l'efficacité des actions mises en place, puis ajustements au besoin.

Principales étapes du déploiement de la démarche

- Participation pour certains membres du groupe de travail à des formations sur les risques psychosociaux.
- Apport d'éléments législatifs, de compréhension des risques psychosociaux et de méthodologie par la conseillère technique de service social.
- Construction d'un pré-diagnostic touchant au climat social par l'établissement d'un tableau de bord, l'ouverture d'un «Questions/réponses» sur Intranet, la mise en place de boîtes à idées, la création d'un groupe miroir chargé de donner un avis sur les actions décidées par le comité de pilotage et de formuler des propositions à chaque étape d'avancement de la démarche, l'appel à un consultant extérieur pour réali-

Pôle Retraite

Quelques chiffres :

Droit à l'information des agents :

23 permanences sur les 4 unités opérationnelles de la zone de gouvernance (DDT 02, 60, DDTM 80, CETMEF et DREAL) ainsi qu'en DRAAF.

32 personnes ont été reçues.

Comptes individuels retraites (CIR) :

428 dossiers ont été saisis dans le logiciel Damier.

73 dossiers retraite ont été constitués en 2011 au niveau régional.

L'harmonisation des systèmes de paye

Bascule de la gestion des dossiers des agents «statut MEIE» du logiciel GIRAFE vers le logiciel REHUCIT (120 agents). Désormais, l'ensemble des payes des agents sous statuts MEDDTL et MEIE est effectué par le logiciel REHUCIT.

La gestion des agents

Cette année, le PSI a traité en gestion déconcentrée :

- 20 arrêtés collectifs d'avancement d'échelon concernant 171 agents
- 24 arrêtés individuels de promotion

Le retard pris lors de la mise en place de REHUCIT sur 2009 et 2010 est ainsi résorbé.

ser un diagnostic approfondi et proposer des pistes de progrès et la mise en place des actions et l'évaluation annuelle des progrès par le comité de pilotage.

Quels résultats à ce point de la démarche ?

- Indicateurs produits liés au fonctionnement (temps de travail, mouvements du personnel, relations sociales) abondés partiellement pour 2011 (60 %). Indicateurs liés à la santé et la sécurité (maladies professionnelles, accidents, situations graves ou dégradées, stress chronique, pathologies diagnostiquées, activité du service de santé et sécurité au travail) totalement constitués sur 2010 et 2011 (100 %).
- Liste par item des problématiques exprimées par les agents relevant des RPS dans le cadre d'entretiens avec l'assistante de service social.
- Bilan questions-réponses : 41 messages exploitables, 78 % sous couvert de l'anonymat. Les questions se regroupent à parts égales autour de 3 thèmes : les locaux et infrastructures, l'humain, l'organisation du travail. Des propositions d'actions sont énoncées.
- Consultations des offres de consultants pour le diagnostic approfondi en cours.



Déplacements, infrastructures, transports

Aménagement d'une aire de contrôle des transports routiers à Abbeville

Pour assurer au mieux sa mission de contrôle des transports routiers, la DREAL/SDIT de Picardie a pour projet l'aménagement d'aires dédiées au contrôle aux points d'échanges stratégiques de la région.

C'est ainsi qu'une aire de contrôle sera construite à Abbeville, au point d'échange avec l'A16/A28 et d'accès au réseau structurant des routes départementales, RD1001 et 928.

La capacité de l'aire est de 6 poids lourds de type semi-remorque. Le coût de l'aire est estimé à 600 000 € TTC.

En 2011, ont été réalisées les études de conception et la mise en service est prévue en septembre 2012.

Maîtrise d'ouvrage routière

Les programmes poursuivent l'effort important engagé par l'État en Picardie pour aménager le réseau structurant en vue d'une meilleure sécurité et fluidité des itinéraires à forte circulation.

Alors que l'achèvement du contrat de plan concerne principalement l'aménagement de la RN 31 entre Beauvais et Compiègne, le programme de modernisation des itinéraires donne la priorité à la RN 2 entre la région parisienne et Soissons. Une étape importante a été franchie avec la signature de la convention-cadre 2009 – 2014 relative à l'aménagement du réseau routier national le 30 novembre 2011 par le préfet de région Picardie, la région Picardie et le département de l'Aisne.

Les études réalisées en 2011 :

- poursuite des études sur la RN 2 pour les déviations de Gondreville, Vaumoise, Villers-Cotterêts notamment sur le volet environnemental,
- pré-diagnostic de la RN 25 entre Amiens et Arras,
 - esquisses pour l'aménagement du carrefour du Vert-Galant sur la RN 25,
 - études de projet de l'échangeur de Frocourt sur la déviation de Beauvais (RN 31),
 - poursuite des études de requalification environnementale sur la rocade nord-est d'Amiens et la RN 330.

Quelques chiffres :

Achèvement du contrat de plan État-Région 2000-2006 prorogé 2008 : Montant 176 M€

Programme de modernisation des itinéraires du réseau routier national 2009-2014 : Montant 147 M€

L'unité « véhicules »

Les activités relatives à la réception des véhicules et à la surveillance des centres de contrôle restent stables par rapport à 2010. Cependant, une légère augmentation des contrôles de centres VL et PL ont généré une augmentation des propositions de suspension (12). Les nouvelles installations de centres sont passées de 10 en 2010 à 20 en 2011.

L'activité «véhicules» fait partie du périmètre de la DREAL Picardie qui a été certifiée au titre de la norme ISO 9001 – 2008.

En matière de transferts transfrontaliers de déchets, 91 consentements ont été délivrés par la DREAL Picardie en 2011 dans le respect des délais européens de 30 jours.

En 2012, la DREAL Picardie reprendra les missions de gestion administrative des agréments des centres et des contrôleurs. Aussi en 2011, la concertation menée auprès de la préfecture de l'Oise a permis le transfert de ces dossiers dès le 1^{er} janvier 2012.

Les travaux réalisés en 2011 :

- réalisation de l'ouvrage d'art de franchissement de la RN 2 par la RD 548 à Le Plessis-Belleville,
- création de la chaussée neuve pour la mise à 2x2 voies de la déviation de Nanteuil-le-Haudouin,
- réalisation des terrassements et des chaussées de la déviation de Breuil-le-Sec, Nointel et Catenoy sur la RN 31,
- réalisation des raccordements routiers et mise en service du viaduc sur la RN31 à Compiègne.



Réalisation de la chaussée de la déviation de Breuil-le-Sec, Nointel et Catenoy

L'ensemble des aménagements routiers est réalisé avec la contribution de la DIR Nord qui assure les missions de maîtrise d'œuvre et le CETE Nord-Picardie qui intervient soit en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage pour les études, soit en tant que prestataire d'études et de contrôle. La bonne mise en œuvre des programmes d'aménagement demande également un travail collaboratif avec l'ONF, les services des Domaines, les associations de protection de la nature et les élus locaux.

Les transports

La régulation de l'accès à la profession de transporteur routier

Par rapport à 2010, le nombre d'inscriptions au registre régional des transporteurs routiers a progressé de 14,1 % (210), le nombre de radiations de 111,4 % (241), le nombre de défaillances de 35,9 % (53), sur un nombre total d'entreprises inscrites de 2039.

Le respect de la loyauté de la concurrence et la sécurité

En 2011, les efforts se sont poursuivis avec un accent particulier sur les transports de matières dangereuses avec 84 véhicules TMD contrôlés, représentant 3,3 % des 2339 véhicules contrôlés sur route en 2011. Au total, ce sont 457 opérations de contrôle sur route qui ont été réalisées et 101 entreprises contrôlées.

L'animation territoriale et observatoires (ATO)

Déplacements – transport

L'observatoire régional des transports (ORT) vise à favoriser les échanges d'informations et d'analyses sur l'évolution des transports dans la région et leur impact sur le développement durable. Dans ce cadre, deux études ont été terminées en 2011 :

- **Le transport fluvial en Picardie et le gabarit Freycinet** (notamment pour les céréaliers et les carriers).
- **Pour un aménagement et un urbanisme orientés vers le rail** dont l'objectif était de mettre en relation l'urbanisme et le transport ferré afin de favoriser un aménagement durable des territoires. Deux leviers d'action permettent de proposer à un nombre toujours plus grand d'habitants des alternatives à l'automobile (étendre l'accessibilité de la gare et tirer partie des disponibilités foncières).

De nouvelles études ont été initiées en 2011 et feront l'objet d'éventuelles analyses complémentaires en 2012 :

- Mise au point d'une nouvelle méthodologie pour favoriser le «**Report modal vers le ferroviaire**».
- Évaluation des démarches de **plans de déplacements d'établissements scolaires** initiés depuis 2004 dans l'objectif de capitaliser les bonnes expériences, de sensibiliser les acteurs et de généraliser aux autres établissements scolaires.
- Estimation de la pertinence de créer un ou des **opérateurs ferroviaires de proximité** en Picardie. L'étude vise à établir un état des lieux du frêt ferroviaire en Picardie et de mieux connaître les besoins des chargeurs.
- Faisant le constat d'une bonne connaissance de l'offre mais d'absence réelle de connaissance sur les pratiques de déplacement, la Région et la DREAL ont

La formation des chauffeurs routiers

En 2011, un nouveau centre a été agréé et 5 ont fait l'objet du renouvellement de leur agrément. La surveillance de ces centres a généré le contrôle de 6 d'entre eux afin de garantir aux stagiaires une formation satisfaisante. De plus, la DREAL s'est vue confier en 2011 l'agrément des sessions de formation en vue de la délivrance des autorisations d'accompagnement des transports exceptionnels.

L'animation du milieu professionnel

En 2011, la rencontre avec les organisations professionnelles a été l'occasion d'aborder les questions sur le «44 tonnes», l'écotaxe et la réduction des émissions de CO₂.

L'animation interministérielle

La coopération avec la DIRECCTE¹ permet la plus grande efficacité des interventions par le croisement des informations sur les entreprises à problèmes.

entamé une réflexion sur la méthodologie à suivre pour réaliser une **enquête régionale déplacements**.

Par ailleurs, l'ORT a accompagné un certain nombre de démarches de planification du territoire, initiées par les collectivités locales : TCSP à Amiens, enquêtes ménage et cordon du grand amiénois, syndicat mixte solidarité renouvellement urbain...

Sécurité routière

Les missions d'animation régionale de l'observatoire régional de la sécurité routière se sont développées en 2011 notamment avec la formation et la diffusion de l'information auprès des intervenants départementaux de la sécurité routière de la région Picardie.

La DREAL est chargée de développer la synergie d'actions en favorisant l'émergence de propositions d'actions, la mise en commun d'expériences, voire la mise en place d'actions régionalisées au bénéfice de chaque département : participation au forum de l'étudiant, finalisation des référentiels départementaux inter-urbain, sécurisation des passages à niveaux.

Démarches « Bruit »

Un comité régional bruit, animé par la DREAL, a été mis en place le 26 janvier 2011. Il associe l'ensemble des gestionnaires des réseaux concernés. L'action menée en 2011 a permis de redynamiser le processus d'établissement des cartes de bruit et des PPBE² pour le respect des échéances européennes. Dans le cadre de la résorption des points noirs du bruit, une quarantaine de diagnostics a été réalisée dans les départements de l'Aisne et de l'Oise pour des traitements de façades.

¹ Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

² Plan de prévention du bruit dans l'environnement



Energie, climat, qualité de la construction

Élaboration du projet de schéma régional climat air énergie (SRCAE)

Instauré par la loi du 12 juillet 2010, ce document concerté avec les acteurs picards est opérationnel et déterminant. Il résulte d'un travail d'élaboration conjoint entre l'État et le Conseil régional, auquel ont été également associés les autres collectivités locales, les associations de protection de l'environnement, les représentants du monde économique...

Il fixe les orientations stratégiques des politiques de l'énergie, du climat et de l'air en Picardie aux horizons 2020 et 2050. Il repose sur le parti pris qui est de contribuer à l'attractivité et à la compétitivité de la Picardie et repose sur 4 enjeux stratégiques.



© Agence IDE

Le SRCAE se veut un document pédagogique et communicant. Les orientations sont illustrées par secteurs d'activités : bâtiment, agriculture, transports et urbanisme, industrie et service, énergies renouvelables et adaptation au changement climatique.

Le projet de schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie de Picardie, avec son

annexe le schéma régional éolien, a été arrêté par le préfet de région et le président du conseil régional le 24 octobre 2011 et a été mis en consultation publique, pour une durée de deux mois, jusqu'au 4 janvier 2012.

Qualité de la construction

Élaboration de la stratégie régionale

La circulaire du 5 avril 2011 du MEDDTL a défini les missions attendues des services déconcentrés dans le champ de la qualité de la construction et demande que la stratégie régionale soit formalisée. La stratégie régionale s'appuie sur les travaux et des échanges réalisés avec les DDT(M). La mission prioritaire structurante des équipes concernées en DDT est la gestion de l'immobilier de l'État. L'organisation et le mode de fonctionnement mis en place en région, au travers de la charte régionale de l'immobilier de l'État y sont affirmés.

Patrimoine immobilier de l'État

En 2011, les audits de l'ensemble du patrimoine immobilier de l'État en région ont été finalisés, soit 670 000 m² répartis sur 260 sites. Des travaux de réhabilitation portant sur 100 sites, pour une enveloppe totale de 1 057 498 €, soit 340 000 m². Ils concernent la mise en sécurité des personnes, les contrôles réglementaires, la maintenance préventive et corrective préventive, l'accessibilité, les économies d'énergie, les études et les travaux d'urgence.

L'éolien en Picardie :

L'éolien en Picardie représente fin 2011 : 395 éoliennes en cours de construction (soit 897 MW), 860 éoliennes autorisées (soit 1 865 MW).

Parmi ces permis accordés, 465 machines étaient en service, soit une puissance de 968 MW.

Bilan carbone

Dans le cadre de la démarche d'éco-responsabilité, la DREAL a engagé l'étude de son bilan carbone depuis le dernier trimestre 2010, avec l'aide du CETE et en utilisant le logiciel de l'Ademe.

Outre l'amélioration de la précision des données en 2011, les principales pistes d'action sont :

- la mise en œuvre du plan de déplacement entreprise (PDE),
- la valorisation des audits énergétiques réalisés sur les locaux occupés par des services de la DREAL,
- une série d'actions de communication interne permettant aux agents de faire des propositions sur des pistes d'amélioration.



Logement : évaluer la tension sur les marchés locaux du logement

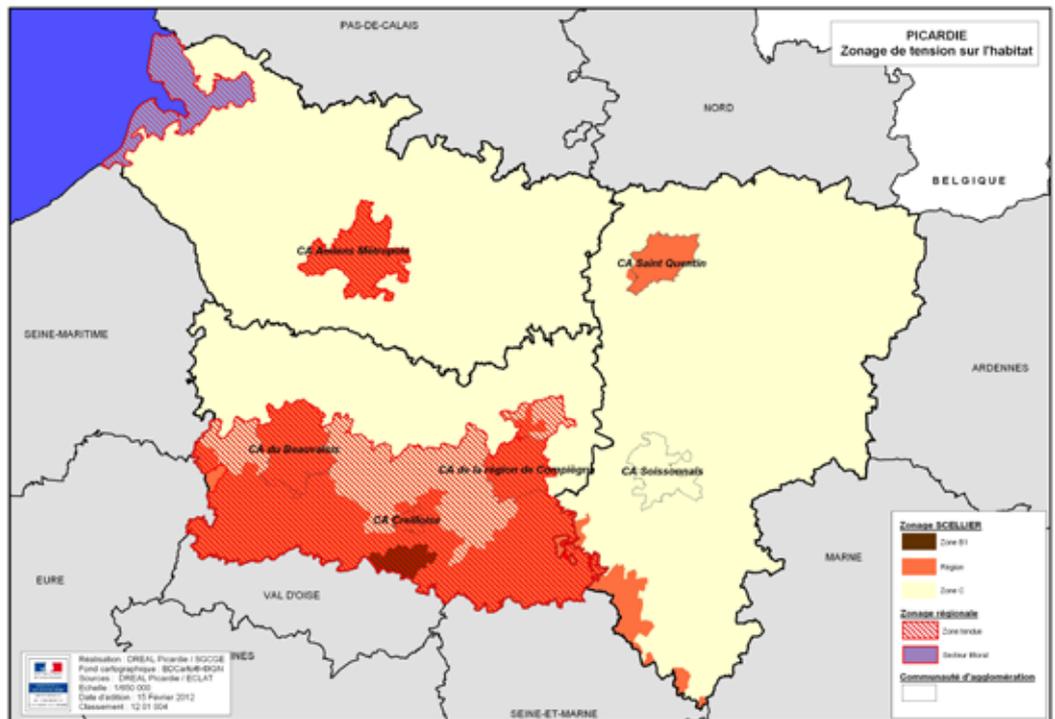
La priorité donnée dans la programmation des logements sociaux aux territoires classés comme « tendus » dans le zonage national de tension, a conduit la DREAL à proposer aux partenaires régionaux du logement une analyse locale de la tension sur les marchés du logement en Picardie.

L'étude s'appuie sur 10 indicateurs permettant de répondre à la question : quel est le degré de difficulté pour un ménage à faible ressource à accéder à un logement autonome ?

Les conclusions de l'étude, présentées lors de la séance de novembre du comité régional de l'habitat montrent qu'un certain nombre de secteurs de la région connaissent d'importantes tensions. Elles se traduisent notamment par des loyers élevés dans le parc locatif privé, des niveaux de prix élevés en accession sociale à la propriété, un fort taux de demandes de logements sociaux non satisfaites, des taux faibles de mobilité dans le parc social et de vacance dans le parc total de logements :

- les agglomérations d'Amiens, Beauvais, Compiègne et Creil,
- la moitié sud du département de l'Oise, incluant Clermont, Liancourt et Pont-Sainte-Maxence.

La zone littorale connaît également certains facteurs de tension liés à l'accueil croissant de ménages aisés extérieurs au territoire, ce qui conduit à une raréfaction tendancielle de l'offre locative accessible aux ménages locaux. Le zonage régional de tension ainsi établi servira de référence dans la répartition infra-régionale des objectifs et crédits de l'offre nouvelle de logements sociaux.



Aménagement du territoire : accompagner les espaces et projets territoriaux à enjeux

Le chantier du canal Seine-Nord Europe démarrera en 2013 pour une durée de 4 ans et mobilisera plus de 4 500 ouvriers. L'accueil des entreprises et de leurs salariés constitue un enjeu majeur pour les territoires, qui peuvent en attendre d'importantes retombées économiques. La connaissance des territoires traversés et des opportunités qu'ils offrent pour l'hébergement et le logement de leurs personnels apparaît également comme un atout capital pour les entreprises en charge de la réalisation du canal.

C'est pourquoi les services de l'État de Picardie et du Nord-Pas-de-Calais se sont mobilisés, avec les acteurs locaux du logement, pour proposer aux élus comme aux entreprises « Canal Connexion, les Ca-

hiers du Canal Seine-Nord Europe ».

Cette brochure est destinée à faciliter les relations entre collectivités, élus, habitants, d'une part, et les entreprises et leurs employés, d'autre part, en leur apportant tous les éléments d'information et de sensibilisation qui leur seront utiles pour faciliter l'accueil et la bonne réalisation de ce grand chantier d'infrastructure.

A la suite des réflexions menées autour du développement de la plate-forme aéroportuaire de Roissy, le service Eclat a réalisé un diagnostic des conditions de logement des ménages dans le parc naturel régional (PNR) Oise-Pays de France. Ce diagnostic sera intégré à la note d'enjeux élaborée par les services de l'État dans le cadre de la révision de la charte du PNR.



Nature, eau, paysages

Inondations janvier 2011 : un démarrage sur les chapeaux de roue !

À la suite d'un froid long et rigoureux et d'un enneigement important (+ de 30 cm), le redoux est arrivé en Picardie les 7 et 8 janvier 2011. Un épisode pluvieux courant, simultané à la fonte des neiges et au ruissellement intense dû au sol gelé, a conduit à une crue intense et rapide de l'Oise à l'amont d'Hirson. Une bonne occasion pour les hydromètres de mesurer cette crue exceptionnelle.

Cette crue a également mobilisé l'équipe de contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques, fraîchement constituée le 1er janvier 2011.



Effondrement du barrage d'Anor

© DREAL Picardie

En effet, la retenue d'un étang en amont d'Hirson a subi une surverse pendant plusieurs dizaines d'heures. Miraculeusement la retenue a tenu bon, évitant une rupture en cascade des différents étangs et une surinondation d'Hirson.

Directive « inondations » : validation de l'évaluation préliminaire du risque d'inondation

Signé en 2007, la directive (européenne) dite « inondations » a été transposée en France en 2010. Elle institue des plans de gestion du risque inondation par grand bassin, révisés tous les six ans. L'évaluation préliminaire du risque d'inondation, première étape dans l'élaboration de ces plans, a eu lieu en 2011.

Outre la coordination des services picards et la participation à la méthodologie et à la rédaction des documents, la DREAL Picardie a également animé l'association des

parties prenantes, à savoir les collectivités, les activités socio-professionnelles concernées, les associations de sinistrés, sur le bassin versant de l'Oise, de la confluence avec la Seine aux sources de l'Oise, de l'Aisne, de l'Aire, etc...

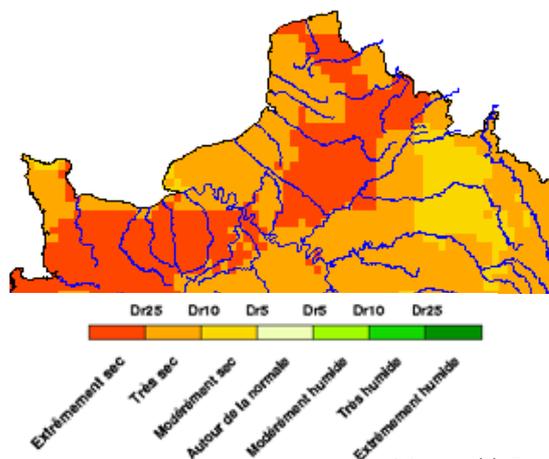
Regroupant cinq départements sur trois régions, cette nouvelle instance de concertation coordonnée par la DREAL Picardie accompagnera l'ensemble des travaux liés à la directive « inondation ».

Sécheresse

L'année 2011 s'est ensuite poursuivie par des précipitations quasi nulles jusqu'en... juin ! Ces conditions ont entraîné une forte mobilisation de la DREAL dans les dispositifs de gestion de la rareté de l'eau : participation aux trois comités départementaux de gestion de la rareté de l'eau, production du bulletin hydrologique toutes les deux semaines, jaugeage et vérification bi-mensuelle des stations de mesure, etc...

Ces conditions exceptionnelles ont permis à la DREAL de participer à trois interventions sur France 3 Picardie : 2 au JT de 19h et un reportage avec les hydromètres à Beauvais.

Déficit de précipitations sur 6 mois de janvier à juin 2011



© Source Météo France

Trame verte et bleue – Schéma régional de cohérence écologique

Au cours du second semestre 2011, l'État et la Région Picardie lancent le chantier du schéma régional de cohérence écologique.

Ce schéma vise à identifier la « trame verte et bleue », réseau écologique de cœurs de nature et de corridors écologiques nécessaires à l'accomplissement des cycles biologiques des espèces animales ou végétales.

Première étape réalisée dès l'automne 2011, une démarche d'écoute des forces vives de Picardie a été organisée :

- d'une part un questionnaire a été mis en ligne afin de recueillir à grande échelle la perception des élus sur ce sujet ;
- d'autre part, une quarantaine d'entretiens avec les grands élus politiques, professionnels et associatifs de Picardie a permis d'explicitier les craintes, les propositions et les opportunités que la trame verte et bleue suscitait.

Enfin, trois séminaires départementaux ont permis de présenter la démarche et l'état d'esprit de l'État et de la Région pour l'élaboration de ce schéma régional de cohérence écologique.



© DREAL Picardie

Séminaire du SRCE dans la Somme

Natura 2000 : barèmes



© CC-BY-z0/Andy Vernon

Le Butor étoilé, une des espèces les plus menacées de France, présent dans les vallées de la Somme et de l'Aisne

Le déploiement de la politique Natura 2000 se poursuit en Picardie, par l'élaboration de documents d'objectifs, l'animation des sites ou encore avec les évaluations d'incidence.

Néanmoins, nos partenaires nous font régulièrement remarquer la lourdeur des dispositifs contractuels et empêchant en particulier les travaux en régie.

La DREAL Picardie a donc construit en 2011 des barèmes forfaitaires utilisables au sein des contrats Natura 2000. Les montants forfaitaires et les travaux éligibles ont été élaborés au sein d'un groupe de travail regroupant des animateurs de sites Natura 2000, des bénéficiaires de contrats et les services de l'État.

Hydrobiologie : extension de l'accréditation du laboratoire

Suite à l'audit Cofrac de décembre 2010, l'extension de l'accréditation du laboratoire d'hydrobiologie a été officialisée en 2011. Ainsi, le laboratoire d'hydrobiologie de la DREAL Picardie réalise sous accréditation quatre types d'analyse : IBD (diatomées), IBMR (macrophytes), IBGN et IBG-RCS (macro-invertébrés). Le dynamisme et la volonté de progresser de l'équipe ont été particulièrement soulignés et illustrés par l'accueil et la montée en puissance de deux nouveaux collaborateurs en deux ans.



© DREAL Picardie

Quelques chiffres :

Une centaine de barrages de classe B et C

35 inspections d'ouvrages hydrauliques dont 20 digues

164 analyses hydrobiologiques (49 IBGN, 65 IBD, 50 IBMR)

4264 permis CITES (5ème rang des régions françaises)

25 sites Natura 2000 disposent d'un DocOb validé en Picardie



Gestion de la connaissance et garant environnemental

PER : profil environnemental régional

La circulaire du 23 mars 2009 relative à la territorialisation de la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement préconise que chaque région soit dotée d'un « profil environnemental » actualisé, sur la base duquel les services de l'État pourront proposer des priorités d'actions stratégiques à l'ensemble des acteurs. Le processus d'actualisation du profil environnemental régional, dont la précédente version datait de 2002, a été porté tout au long de l'année par le service GCGE, unité gestion de la connaissance. Son élaboration est le fruit d'un travail multipartenarial conduit au niveau régional.

Le profil environnemental de la région Picardie a vocation à constituer un cadre de référence, mais également un outil méthodologique et de cadrage pour l'évaluation des politiques environnementales conduites en région. Outil de diagnostic sur l'état de l'environnement en Picardie, il dégage un certain nombre d'enjeux thématiques, territoriaux et transversaux et d'orientations stratégiques pour l'avenir et propose une base commentée d'indicateurs d'évaluation et de suivi.



Garant environnemental

La DREAL assure la mission de « garant environnemental » pour l'ensemble des démarches d'évaluation environnementale. L'objectif est de garantir l'intégration de l'environnement dans l'élaboration, la réalisation ou la mise en œuvre des plans, programmes ou projets susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement.

La DREAL est service instructeur pour l'autorité environnementale (AE), préfet de région, de département, ou conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) au sein du ministère. Au-delà de la

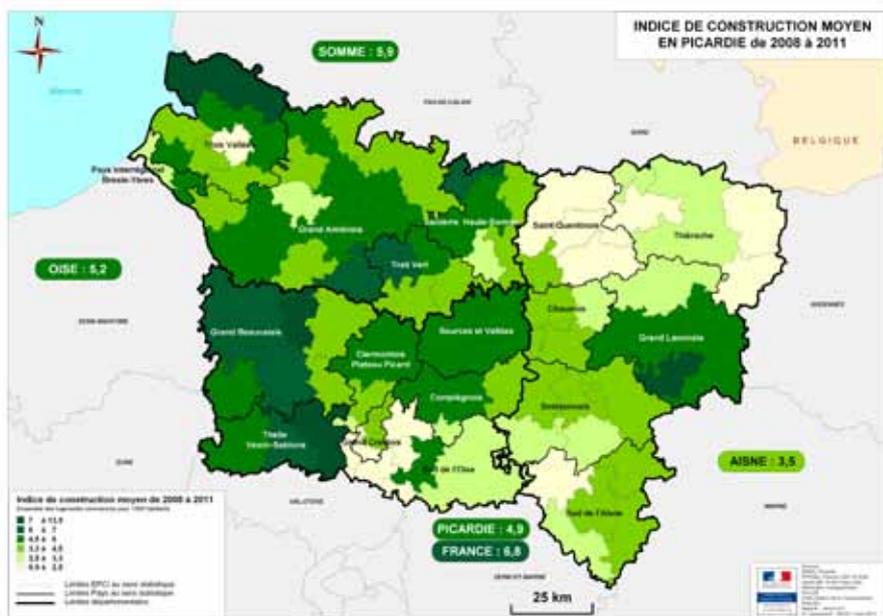
production d'avis, le service GCGE apporte un appui technique auprès des maîtres d'ouvrage et pétitionnaires.

En 2011, le service GCGE a émis plus de 170 avis, dont 80 au titre de l'autorité environnementale. Compte tenu des réformes induites par la loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010, dite Grenelle 2 (études d'impact, enquête publique), le service GCGE engage des actions d'information auprès des acteurs concernés, services de l'État, collectivités, bureaux d'études, commissaires enquêteurs...

Sitadel

Pour la région picarde, 7 000 à 9 000 actes d'urbanisme sont traités mensuellement depuis la base de données Sitadel (nouveaux permis ou déclarations, ou mouvements sur anciens dossiers). Les informations sont issues de l'instruction des dossiers par les deux DDT de l'Aisne et de l'Oise, la DDTM de la Somme et les 29 centres instructeurs autonomes, dont deux intercommunalités. Elles sont communiquées par voie informatique ou pour certains via une saisie manuelle. Un contrôle de la qualité des données collectées est ensuite effectué sur Sitadel, portant en priorité sur les gros permis.

Les indicateurs et les statistiques de la construction neuve qui paraissent mensuellement sont extraits des données Sitadel. Les compétences liées à la gestion de cette base sont depuis octobre 2011 assurées par le pôle inter-régional de Rennes. Les responsables nationaux ont noté, à l'occasion de ce transfert, l'exhaustivité couplée à une rigueur et une qualité croissantes.



RPLS : répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux

Le répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux, mis en place en janvier 2011, se substitue à l'enquête sur le parc locatif social (EPLS), réalisée pour la dernière fois en 2010 auprès des gestionnaires de logements sociaux. Instauré par l'article 112 de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009, il revêt un caractère d'obligation.

Chaque année, les bailleurs sociaux sont tenus de transmettre avant le 1^{er} mars, un certain nombre d'informations sur chacun des logements dont ils sont propriétaires ou sur lequel ils sont titulaires d'un droit réel immobilier. La déclaration vaut production de

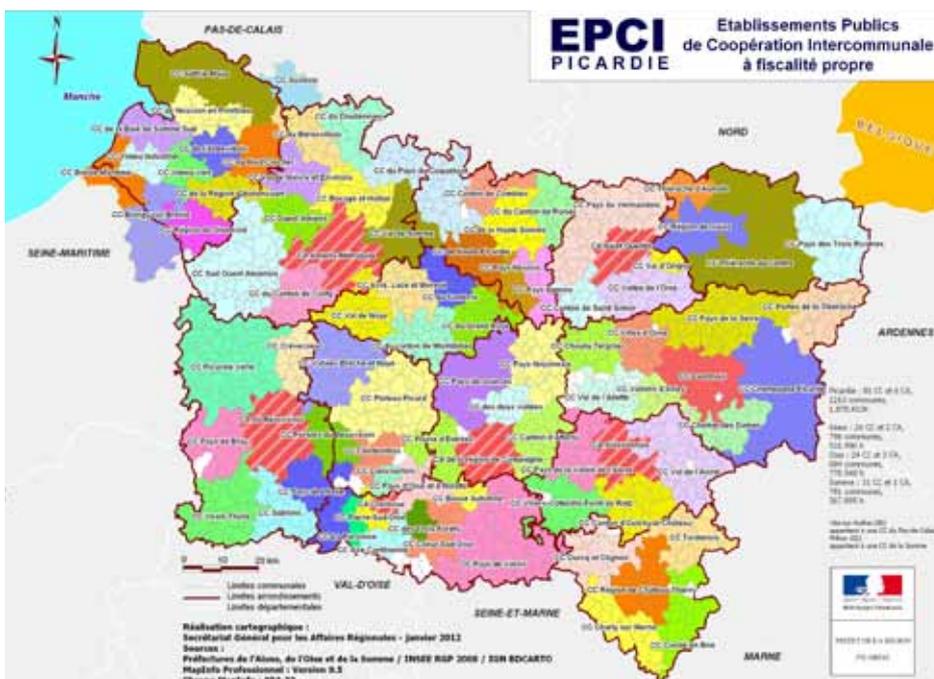
l'inventaire annuel des logements sociaux instauré par l'article 55 de la loi solidarité et renouvellement urbains.

Des relations de confiance établies depuis plusieurs années avec les bailleurs, couplées à la mise à disposition de l'outil informatique adéquat, ont contribué à la réussite de la collecte 2011 en Picardie, tant dans l'exhaustivité que dans la qualité des données. La Picardie est ainsi la seule région en France métropolitaine à avoir recueilli les déclarations de l'ensemble des bailleurs du champ du répertoire, y compris celle d'un bailleur propriétaire de moins de 1000 logements, non tenu par l'obligation de réponse en 2011.

Prodige

L'unité gestion de la connaissance contribue à la mise en œuvre et à la promotion de la plate-forme régionale interministérielle pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (PRODIGE). Ce SIG, véritable outil d'aide à la décision, permettra aux services régionaux et départementaux de l'État de partager et de mutualiser des données « métier » qui sortent du champ de compétence du ministère.

Sous l'égide du SGAR, la DREAL a organisé et animé des actions de formation. 16 référents au sein des différents services se sont appropriés l'outil et peuvent désormais mettre en ligne les données pertinentes, utiles au portage et au suivi des différentes politiques publiques.



Quelques chiffres :

- + de 170 avis émis dont 80 au titre de l'autorité environnementale hors ICPE.
- 7000 à 9000 actes d'urbanisme mensuels (permis de construire, d'aménager, modificatif,...) enregistrés dans l'application Sitadel.
- Les EPCI représentent en Picardie 98,5 % de la population totale : 1 906 601 h et 98,8 % du nombre total de communes : 2 291



Promotion du développement durable

La semaine du développement durable

Pour la 1^{ère} fois, la DREAL a mobilisé les agents pour la 9^{ème} édition de la semaine du développement durable « Avec des gestes simples, adoptons des actions durables sur notre lieu de travail ».

Une exposition a été organisée sur les **thématiques du tri, du recyclage et de la réduction des déchets** : récupérateur de bouteilles en plastique, bouchons, piles ; présentation de meubles en carton, composteur, lombricomposteur...

Deux « cafés du DD » ont été organisés, avec plus d'une cinquantaine de participants qui ont échangé sur deux thématiques :

- « **les enjeux du Grenelle : thématique déchets** », animé par l'ADEME et la DREAL : diminution et recyclage des déchets, présentation des actions menées en interne (collecte du papier usagé, recyclage, impression recto-verso, papier réutilisé pour la réalisation de carnets et de blocs, recyclage d'autres produits...)
- « **la lutte contre la fracture numérique** », animé par l'association Synapse et la DREAL : présentation de l'association qui œuvre pour le réemploi du matériel informatique et la redistribution aux publics les plus éloignés des nouvelles technologies, aux revenus modestes ; information sur la label national Ordi 2 reçu en février 2011 par la DREAL en qualité de facilitateur de la filière nationale de collecte de rénovation et de redistribution d'ordinateurs.



© DREAL Picardie



© DREAL Picardie

Les commissaires enquêteurs

Le commissaire enquêteur est un acteur stratégique de la promotion du développement durable, chargé d'une mission de service public. Il conduit l'enquête publique qui a pour but de recueillir l'avis du public sur un projet et d'apporter au décideur les informations dont il devra tenir compte pour prendre sa décision.

Le service GCGE intervient chaque année en appui au tribunal administratif sur le recrutement et le développement des compétences des commissaires enquêteurs. Au vu des rapports d'enquête (sources : analyses des rapports des services instructeurs, courriers des associations, retours du président de la compagnie régionale des commissaires enquêteurs), un plan de formation pluriannuel a été proposé dont l'objectif est de contribuer au développement des compétences des commissaires enquêteurs : information permanente, perfectionnement, en permettant l'échange d'expériences. Cette proposition a reçu un accueil favorable du tribunal administratif d'Amiens et des commissaires enquêteurs.

Une convention de partenariat sera mise en place en 2012 avec le centre de valorisation des ressources humaines d'Arras pour l'organisation de ces formations et la DREAL Nord - Pas-de-Calais dans un souci de mutualisation des moyens et d'échanges.

Les jeudis du développement durable

Les jeudis du développement durable sont des rencontres dont l'objectif est d'aborder des problématiques essentielles, notamment issues du Grenelle, mises en perspective par rapport à la situation de la région. Tous les acteurs locaux concernés représentatifs de la gouvernance à 5 sont conviés à ces événements.

6 jeudis du développement durable se sont déroulés au cours de l'année 2011, abordant les thématiques telles que : spécial foncier, schéma régional climat air énergie, sécurisation des canalisations de transports, réforme des évaluations environnementales, le parc des logements privés en Picardie, les économies d'énergie dans le bâtiment.



© DREAL Picardie

JDD du 30 septembre 2011 sur la sécurité des canalisations de transports

Territorialisation du Grenelle

La valorisation et la promotion des initiatives des acteurs locaux contribuent à favoriser la mise en œuvre du Grenelle. Le service GCGE en tant que correspondant du CGDD, a réalisé en collaboration avec les porteurs de projets 8 nouvelles fiches actions en 2011, illustrant la dynamique de déclinaison territoriale du Grenelle de l'environnement engagée en Picardie sur des thématiques variées :

- Premières rencontres Windustry France des 7 et 8 décembre à Amiens intitulées « La filière éolienne : une opportunité pour vos entreprises » ;
- Élaboration d'une charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO₂ dans le transport routier « Objectif CO₂, les transporteurs s'engagent » ;
- Évaluation du procédé Intropai® (Charier SA), pro-

- cédé d'incorporation de fibres végétales dans les sols, les sables et les graves traités sur la RN31 -Déviation de Breuil-le-Sec, Nointel et Catenoy ;
- Réalisation du profil environnemental régional de Picardie ;
- Engagement du festival de l'oiseau et de la nature dans une démarche qualité, une formation et un label ;
- Recyclage et redéploiement de matériel informatique avec l'association Synapse. Obtention du label Ordi 2.0 ;
- Mise en place de la plate-forme « Eco-événements en Picardie, des idées pour avancer » ;
- Optimisation de l'utilisation du parc immobilier tertiaire de l'État et mise à niveau au regard des objectifs de la loi Grenelle.

Partenariat associatif « Éducation à l'environnement et au développement durable »

La DREAL soutient le partenariat associatif pour l'éducation à l'environnement et au développement durable. Des subventions ont été versées à 23 associations, pour un montant total de 54 298 €.

Les actions portent sur :

- l'information des citoyens et leur participation au débat public dans les domaines suivants : la préservation de la diversité biologique, le changement climatique, la maîtrise de l'énergie, les transports, la qualité de l'eau ainsi que des risques naturels et industriels (chimiques et technologiques),
- l'éducation à l'environnement pour un développement durable : la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable, notamment en matière d'actions d'éducation à l'environnement, en allant au-delà de l'information ou de la sensibilisation,
- l'expertise et la connaissance : soutien au fonctionnement et aux actions d'associations qui, par les connaissances et l'expertise dont elles apportent la preuve et qu'elles développent, présentent un

intérêt avéré dans les domaines définis aux deux premiers points, et notamment la biodiversité et le changement climatique.

La DREAL Picardie maintient son engagement dans le dispositif de financement partenarial DRJSCS, DRAC des chantiers jeunes bénévoles. Par la réalisation collective d'une activité utile, ces chantiers permettent un apprentissage de la vie en groupe, de la relation à autrui et du respect de chacun. Ils favorisent une rencontre interculturelle, voire internationale, dans laquelle se trouvent impliquées des personnes d'origines sociale, culturelle et géographique différentes. Les chantiers de jeunes bénévoles financés par la DREAL Picardie sont principalement des chantiers de sauvegarde et de restauration du patrimoine naturel, notamment la lutte contre la Jussie et l'entretien de zones humides, des travaux de restauration et d'entretien pour préserver la faune, la flore et les habitats, l'entretien de marais et hortillonnages. Trois associations ont été subventionnées en 2011 pour un montant total de 5 700 €.

L'économie verte

Dans le cadre des études du schéma régional climat air énergie, la géothermie a été identifiée comme une ressource potentielle d'énergie pour la Picardie. La DREAL Picardie a lancé la réalisation d'une **étude sur le potentiel de développement de la filière géothermie en Picardie**. L'objectif est de disposer d'éléments pertinents pour pouvoir engager une réflexion sur la valorisation de cette filière : cartographie du potentiel géothermique picard par aquifère valorisable et définition des perspectives de développement économique de cette filière en Picardie.

L'étude de 195 683,54 € TTC est co-financée par l'État, l'ADEME et le BRGM. La DREAL participe à hauteur de 50 %.

Étude sur le territoire picard et le Grenelle

La DREAL Picardie pilote une étude dont l'enjeu est d'établir un état des lieux du territoire picard au regard des enjeux du Grenelle. L'objectif est de disposer d'un état de référence du fonctionnement territorial actuel de la Picardie croisé avec les orientations du Grenelle de l'environnement. Cette étude préfigure un travail de prospective ultérieure, le délai de réalisation est de 8 mois.

L'étude se structure en deux parties :

- un diagnostic, permettant de définir un état zéro du territoire : principales tendances d'évolution démographiques, géographiques, économiques et sociales incluant un aspect rétrospectif ;
- un atlas « Grenelle », comportant une cartographie des enjeux et des conclusions de l'analyse et un cahier d'acteurs.

Catram Consultant réalise cette étude. Le coût est de 130 483,60 € TTC.



Prévention des risques industriels

Encadrement, contrôle et surveillance des installations classées

- 643 visites d'inspection
- 127 arrêtés préfectoraux de mise en demeure, 14 de consignation, 3 de suspension
- 295 contrôles inopinés
- 63 arrêtés préfectoraux d'autorisation, 3 d'enregistrement
- 206 arrêtés préfectoraux complémentaires
- 50 réunions de commissions locales d'information (CLIC, CLIS...)
- Plus de 400 documents mis en ligne, à disposition du public

La prévention des risques accidentels

Dans le domaine des risques accidentels, priorité a été donnée en 2011 à l'examen des études de dangers des établissements Seveso AS (soumis à autorisation avec servitudes) et à **l'élaboration des plans de prévention du risque technologique** (PPRT) ainsi qu'au suivi des silos à enjeux très importants, classés comme tels en raison de leur voisinage sensible.

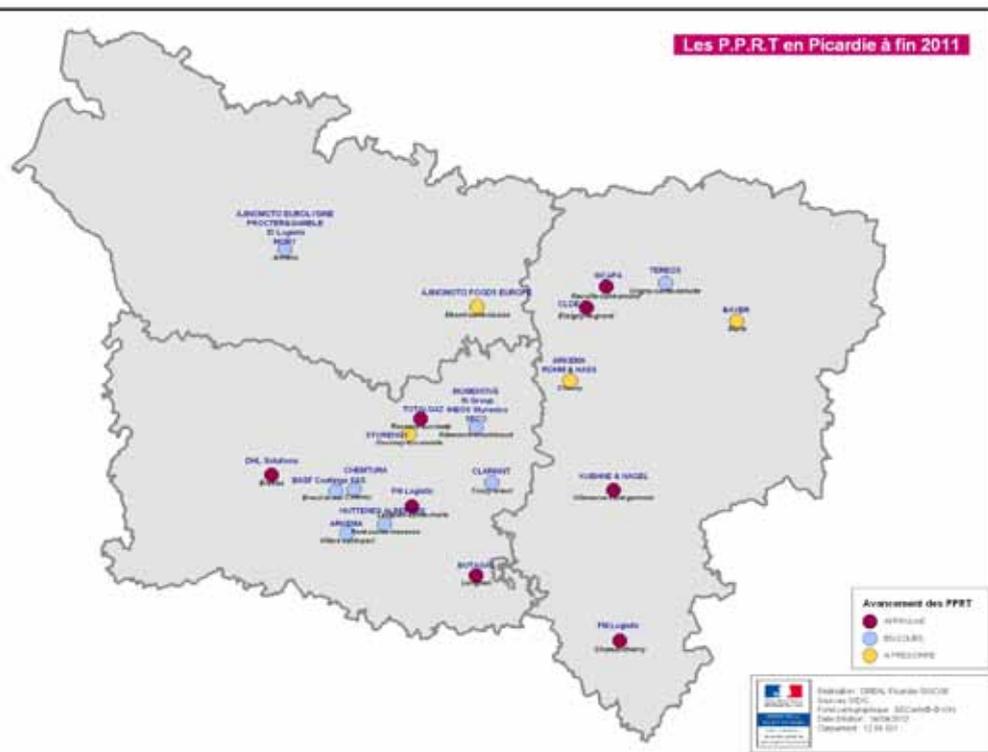
Dans les 3 départements de Picardie **42 silos à enjeux très importants sont recensés en 2011**, 34 ont fait l'objet d'une étude complète de leur étude de dangers et d'un encadrement par un arrêté préfectoral.

Globalement pour les installations industrielles et plus particulièrement pour les établissements AS, la réduction du risque à la source est la première priorité guidant l'action de l'inspection des installations classées.

Cependant, l'application des meilleures technologies disponibles économiquement acceptables peut s'avérer insuffisante pour des établissements anciens avec un environnement fortement urbanisé. Les effets des phénomènes dangereux peuvent aller au-delà des limites de propriété et exposer des populations à des niveaux de risque trop importants.

Pour les établissements Seveso AS existants, le PPRT permet de mieux protéger les habitants en maîtrisant l'urbanisme futur mais aussi en proposant des solutions concertées pour les urbanisations héritées du passé.

Sur les 20 PPRT devant être élaborés en Picardie, 16 étaient prescrits, dont 8 approuvés fin 2011.



En 2011, l'accent a en particulier été mis lors des inspections sur les thématiques **d'organisation interne face à un incident** dans la continuité d'une action initiée en 2010, sur le **suivi des mesures de maîtrise de risque** en lien avec le système de gestion de la sécurité ainsi que sur le lancement d'une action d'inspection pluriannuelle dans le domaine de la maîtrise du vieillissement des installations industrielles.

La prévention des risques sanitaires et des pollutions

L'action de recherche et réduction des substances dangereuses présentes dans les rejets des installations classées (RSDE) s'inscrit dans le plan national d'actions 2010-2013 contre la pollution des milieux aquatiques par les micro-polluants.

Elle consiste en la recherche des substances dangereuses dans les rejets de certains établissements (35 dans le département de la Somme, 51 dans celui de l'Oise et 55 dans celui de l'Aisne) puis, au regard des résultats, en la mise en place éventuelle, par l'industriel, d'une surveillance pérenne et/ou d'un programme d'actions de réduction des émissions des substances dont la présence a été identifiée à des niveaux significatifs ou pouvant affecter la qualité du milieu.

La majorité des rapports de synthèse de surveillance initial ont été remis par les exploitants. Leur examen par l'inspection des installations classées, largement initié en 2011, permettra de définir les établissements concernés par les étapes de surveillance pérenne ou réduction.

Par ailleurs, **la troisième période d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre** -dans le cadre du système d'échange mis en place par l'Union européenne en vue de réduire ces dernières et permettre aux États membres de respecter les engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre pris dans le cadre du protocole de Kyoto— entrera en vigueur en 2013.

Le système communautaire d'échange verra son champ d'application étendu à des nouveaux secteurs d'activités, ainsi qu'une révision des règles d'allocation rendues encore plus incitatives en terme de réduction d'émissions. Un examen a été mené par la DREAL afin d'identifier les établissements de Picardie impactés par l'extension du périmètre de la directive ETS (Emissions Trading Scheme) et d'estimer les quantités de gaz à effet de serre émis par les installations et activités nouvellement concernées. En conséquence, à ce jour, 7 nouveaux entrants ont été identifiés qui prendront part dès 2013 au système communautaire d'échange de quotas.

L'année 2011 a également été marquée par la **poursuite de l'action de diagnostics des sols dans les établissements accueillant des enfants et adolescents** construits sur des sites potentiellement pollués du fait d'anciennes activités industrielles. Cette démarche, prévue par l'action 19 du second plan national santé environnement est également inscrite dans la loi Grenelle 2.

Chaque diagnostic comprend, selon les cas, jusqu'à trois étapes :

- examen des archives de construction et visite approfondie des établissements,
- si des interrogations subsistent des prélèvements et des contrôles sur les sols et gaz du sol,

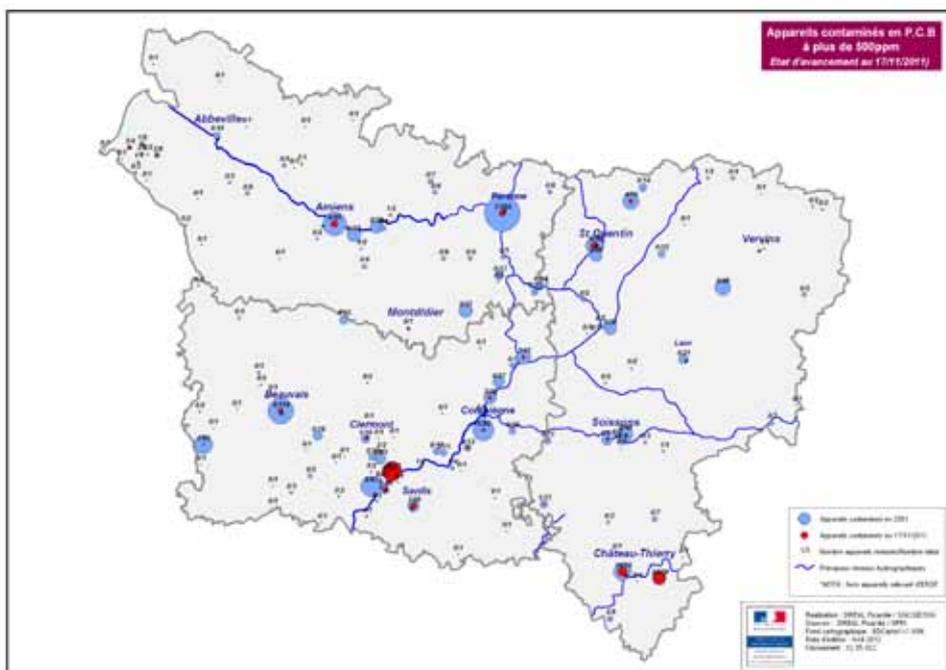
- selon les résultats, un contrôle de l'air à l'intérieur des locaux peut s'avérer nécessaire.

En Picardie, la démarche a été initiée pour 20 des 30 établissements scolaires concernés. Elle est achevée pour 6 d'entre eux, qui ont été classés en catégorie A, celle des sites dont les sols ne posent pas de problème.

Le 31 décembre 2010 marquait l'échéance communautaire **d'élimination ou décontamination de tous les appareils contenant plus de 500 ppm* de polychlorobiphényles (PCB)**, quelle que soit leur date de fabrication.



Cette échéance est également retenue par le plan national adopté par arrêté ministériel du 26 février 2003, et introduit à l'article R 543-30 du code de l'environnement. En Picardie, au début de la démarche, près de 3500 appareils étaient concernés (dont la moitié environ détenus par ErDF, filiale d'EDF pour la distribution). En 2011, la DREAL a poursuivi son action de contrôle de la mise en œuvre de ce plan. De nombreuses inspections ont été menées sur des établissements n'ayant pas fourni les justificatifs d'élimination, conduisant à proposer 13 arrêtés de mise en demeure et 1 arrêté de consignation. Un appareil présent sur une friche industrielle a été éliminé dans le cadre d'une procédure d'intervention de l'ADEME initiée par la DREAL Picardie.



* 500 ppm = 500 «parties par million» = 500 mg/kg = la moitié d'1 gramme de PCB dans 1 kilogramme de produit.



Unité territoriale de l'Aisne

Le contrôle des installations classées

En 2011, l'unité territoriale a réalisé 176 visites dans des installations industrielles. Certaines visites sont inopinées et d'autres programmées, selon les circonstances et les thèmes à aborder. Les établissements à enjeux importants ont tous été inspectés.

Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)

Quatre plans visant à réglementer l'urbanisation autour des sites Seveso seuil haut ont déjà été approuvés dans l'Aisne (1 en 2009, 3 en 2010). Le PPRT de Tereos (Origny-Sainte-Benoîte) a été prescrit le 23 juin 2011.

Réduction des délais d'instruction

Les inspecteurs ont tenu les objectifs en matière de réduction des délais d'instruction, notamment sur les dossiers relatifs à de nouveaux projets (extension Le Creuset à Fresnoy le Grand, usine de méthanisation de L'Oréal,...).

Silos à enjeux très importants

La situation des silos à enjeux très importants (SETI) est en passe d'être soldée : sur les 17 établissements concernés, 11 études sont clôturées et 4 demandes d'autorisation d'exploiter sont en phase finale d'instruction. L'objectif est de clôturer cette action pour fin 2012.



© DREAL Picardie
Complexe céréalier en ville

Équipements sous pression (ESP)

L'unité territoriale s'occupe des déclarations de mise en service des équipements sous pression, des aménagements à la réglementation (dérogations), de la surveillance des organismes habilités (réalisation de VSA et VSI) et de la surveillance des 2 services d'inspection reconnus (SIR) de Picardie (Clariant et Storengy).

Quelques objectifs pour 2012

- Instruction des premiers dossiers d'autorisation d'éoliennes
- Prescription des PPRT de Bayer et de Chauny (Arkema et Rohm and Haas)
- Approbation du PPRT TEREOS (Origny-Sainte-Benoîte)
- Maintien d'une présence forte sur le terrain : 196 inspections prévues

Mise en application de la directive IPPC

Les meilleures techniques disponibles ont été imposées à l'ensemble des sites relevant de la directive IPPC (42 sites pour l'unité territoriale de l'Aisne).

L'inspection des installations classées va désormais suivre les diverses échéances prévues dans le cadre de la mise en œuvre de ces techniques.

Véhicules et transport de matières dangereuses (TMD)

L'unité territoriale inspecte les centres de contrôle technique des véhicules légers et poids lourds (CCVL et CCPL) et instruit les demandes de réception à titre isolé (RTI) déposées pour des aménagements de véhicules par des particuliers ou des professionnels.

En 2011, l'unité territoriale a effectué 132 RTI, a délivré 114 documents (cartes, certificats, attestations, etc.) et a réalisé 10 visites initiales de CCVL, 8 visites de surveillance de CCVL, 2 inspections de CCPL et 54 supervisions de CCPL.

L'unité territoriale s'occupe également du transport de marchandises dangereuses (TMD).

En 2011, l'unité territoriale a effectué la surveillance des organismes agréés (réalisation de VSA -visites de surveillance approfondies des organismes- et VSI -visites de surveillance inopinées- des experts de ces organismes), les homologations de types des flexibles de dépotage fabriqués en Picardie ainsi que les VSA correspondantes, la réception au premier niveau des véhicules et de leurs équipements pour la Picardie et le contrôle au second niveau de dossiers TMD traités par la DREAL Nord-Pas-de-Calais.

Quelques chiffres :

11 Seveso seuil haut
5 Seveso seuil bas
4 centres de traitement de déchets dangereux
3 installations de stockage de déchets
62 carrières
176 inspections
58 arrêtés préfectoraux signés encadrant les conditions de fonctionnement des ICPE



Plans de Prévention des Risques Technologiques

L'unité territoriale de l'Oise, 6^{ème} département de France en nombre d'établissements Seveso AS, a mis l'accent en 2011 sur la poursuite de l'instruction des études de danger en vue de la prescription de plans de prévention des risques technologiques (PPRT).

Sur les 11 PPRT à élaborer dans l'Oise, 4 PPRT sont d'ores-et-déjà approuvés : Totalgaz à Ressons-sur-Matz, Butagaz à Levignen, FM Logistic à Longueuil-Sainte-Marie et DHL à Bresles. Le PPRT de Bresles a été approuvé début d'année 2011.

En 2011, l'examen des études de dangers a permis des réductions notables de zones d'aléas. Chez Clariant à Trosly-Breuil, le local de confinement de l'atelier de SO₂ a été acté par arrêté préfectoral et a permis une réduction des aléas liés au SO₂ de 70 % (passage de 2 815 à 800 mètres environ). Chez Momentive à Ribecourt, l'arrêt de la sphère de butadiène a quasiment confiné les aléas à l'intérieur de la plate forme. Chez BASF à Breuil-le-Sec, les distances de danger ont été suffisamment réduites pour supprimer toute zone de délaissement.

Fin 2012, la prescription du dernier PPRT Storengy à Gournay-sur-Aronde sera effective, le PPRT de la plate-forme de Villers-Saint-Paul devrait être approuvé, ceux de Chemtura à Catenoy, Huttenes Albertus à Pont-Sainte-Maxence et BASF devraient être en phase d'enquête publique.

Silos à enjeux très importants

Un travail très important a été réalisé en 2011 afin de terminer l'examen des études des dangers des silos les plus importants du département. Sur les 13 établissements concernés, 92 % du travail est achevé. Cela se traduit concrètement par un renforcement des prescriptions des arrêtés préfectoraux, visant à sécuriser davantage les installations conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 29 mars 2004 modifié.

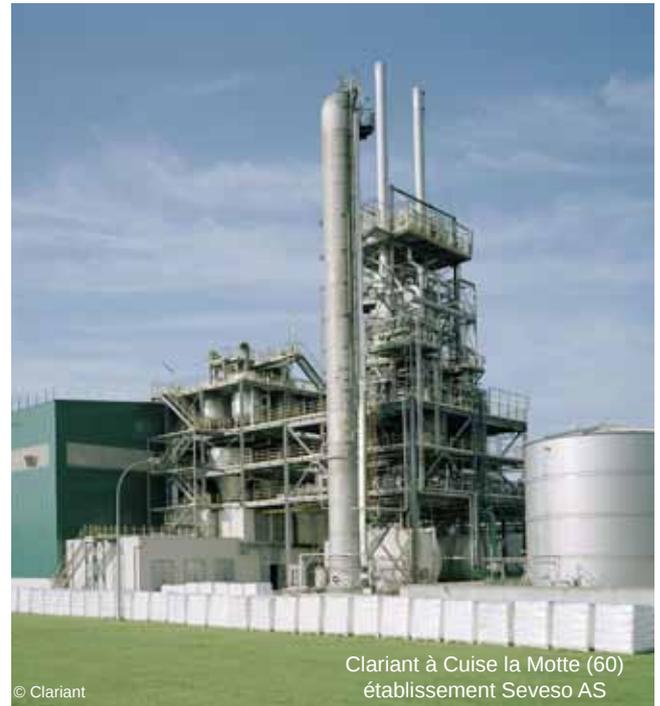
Contrôle technique des véhicules

Les réceptions à titre isolé de véhicules réalisées en 2011 sont sensiblement égales à celles de 2010 (352). 12 réceptions par type ont été réalisées en 2011 ; comme en 2010, le groupe AGCO (marque Massey Ferguson) à Beauvais et Same Deutz France à Senlis sont les principaux demandeurs.

La surveillance des centres de contrôles de véhicules (CCV) a été en 2011 sensiblement la même qu'en 2010 et témoigne d'une situation globalement satisfaisante.

CCV légers : 13 visites et 18 supervisions

CCV lourds : 2 visites et 50 supervisions



© Clariant

Clariant à Cuise la Motte (60)
établissement Seveso AS

L'inspection des installations classées

Plusieurs dossiers ont fortement mobilisé l'inspection des installations classées en 2010 en matière d'instruction : parmi les procédures abouties figurent notamment l'autorisation accordée à la société Gurdebeke d'exploiter un centre de stockage de déchets ultimes à Moulin-sous-Touvent au lieu-dit Château Gauthier, l'autorisation d'exploiter la carrière Ouachée et Corpechot à Saint-Maximin, la régularisation de l'entrepôt Kelkalux à Bornel. S'y ajoute également l'instruction de la demande d'autorisation d'exploiter le centre Symeo de valorisation énergénique à Villers-Saint-Sépulcre, qui devrait aboutir en 2012.

En matière de contrôle du respect des prescriptions applicables, les objectifs ont été atteints avec 244 visites d'inspections réalisées (+ 6 %) dont 122 au titre du plan d'inspection annuel.



Pulvérisateur Challenger Rogator

© Rogator

Quelques chiffres :

- 16 Seveso seuil haut
- 11 PPRT à élaborer
- 4 PPRT approuvés
- 244 visites d'inspections
- 59 sites IPPC mis à niveau
- 352 réceptions à titre isolé de véhicules



Unité territoriale de la Somme

La présence sur le terrain

La présence de l'inspection sur le terrain a été renforcée en 2011 avec 178 inspections réalisées (contre 110 inspections en 2009) et 125 contrôles inopinés des rejets aqueux et atmosphériques par des laboratoires extérieurs. Ce programme de visite a permis de garantir le respect du programme pluriannuel de contrôle (en fonction de la dangerosité des sites) et la périodicité maximale de visite pour chaque installation. Certaines inspections ont été ciblées sur de nouvelles thématiques (REACH, vieillissement des installations, fluides frigorigènes, ...).

Plans de prévention des risques technologiques (PPRT) Réduction des délais d'instruction sur les dossiers à enquête publique

2 PPRT autour des établissements Seveso seuil haut du département sont à élaborer :

- Le PPRT d'Amiens Nord : l'année 2011 a permis de réaliser la phase stratégie de ce PPRT réglementant l'environnement de 4 Seveso AS (avec notamment deux réunions publiques en présence des industriels impactés par les futurs règles du PPRT). L'enquête publique devrait avoir lieu au 1^{er} semestre 2012 pour qu'il puisse être ensuite approuvé. Toutefois des incertitudes demeurent sur l'hypothèse d'une révision rapide de ce PPRT en fonction du devenir du site Mory P1 (cessation partielle ou définitive d'activités ou uniquement changement d'exploitant) et des conclusions de l'étude de dangers concernant Brenntag Picardie (devenu AS suite à évolution de nomenclature).
- Le PPRT autour du site AFE à Mesnil Saint Nicaise : la phase technique d'examen de l'étude de dangers s'est achevée cette année avec la réalisation d'une tierce expertise et l'analyse des travaux en vue de réduire le risque à la source, en parallèle de la proposition de prescription. Ce PPRT devrait être prescrit officiellement dès le 1^{er} semestre 2012, sachant que la phase stratégie pourrait ensuite rapidement démarrer puisque la connaissance des aléas générés par cet établissement est figée.

L'objectif d'examen des dossiers soumis à enquête publique non instruits antérieurs à 2010 a été tenu. Sur les dossiers déposés en 2011, les efforts se sont poursuivis pour respecter les délais d'instruction des dossiers de demande d'autorisation : 82 % des dossiers ont été examinés en moins de 45 jours ; 55 % des rapports proposant un arrêté d'autorisation ont été rédigés en moins de 90 jours. Par contre, seulement 40 % de l'instruction des nouveaux projets en moins d'un an (ces chiffres étant à relativiser car la responsabilité de l'inspection dans le non-respect des délais est souvent écartée à travers une analyse plus fine des données : retard de remise de compléments de l'exploitant, mise en sommeil du projet,...).

Parmi les dossiers marquants instruits sur 2011, on peut noter l'évolution de la dangerosité des produits sur le site ID Logistics à Amiens (ex Mory Financière) ayant fait basculer le site sous le régime Seveso seuil haut, l'instruction du dossier de l'entreprise Eclachrome ayant déménagé sur un nouveau site suite à un incendie ayant ravagé le précédent atelier, le dossier d'extension et de régularisation administrative du site d'impression sur films plastiques RKW SFE à Ville-le-Marcelet ou la création d'un nouvel entrepôt de stockage de sucre sur le site Saint-Louis Sucre de Roye.

Élimination des transformateurs PCB

L'action visant à la résorption des transformateurs contenant des PCB s'est poursuivie activement dans le département à travers des relances des détenteurs de ce type d'appareils ainsi que des visites d'inspections ayant abouti à des propositions de mise en demeure. 12 inspections ont été menées sur ce thème, se concrétisant par 8 arrêtés préfectoraux de mise en demeure. A fin 2011, ne subsistent que 3 détenteurs sur lesquels subsistent des doutes sur l'élimination effective du transformateur (sur des sites à l'arrêt).

Activité Véhicules

L'unité de la Somme réalise des réceptions à titre isolé (RTI) et des réceptions par type (RPT). Il s'agit de véhicules importés, transformés, de dépannage, de transports de personnes handicapées, transports en commun,... L'exercice 2011 a permis la réalisation de 143 RTI et environ une dizaine de RPT. 3 demandes de nouveaux agréments de centre de contrôle technique véhicules légers ont été instruites. 15 inspections de centres de contrôle technique véhicules légers et 1 inspection de centre de contrôle technique, et 32 supervisions de contrôleurs poids lourds ont été réalisées.

Quelques chiffres :

319 sites relevant du régime de l'autorisation (hors éolien)
 19 sites relevant du régime de l'enregistrement
 69 arrêtés préfectoraux encadrant les conditions de fonctionnement d'installations dont 22 arrêtés pris après enquête publique
 178 visites d'inspections
 7 établissements Seveso AS et 7 Seveso seuil bas
 6 installations de stockage de déchets
 3 sucreries et 45 carrières



La DREAL au fil des mois

En janvier

■ SDIT : Comité de suivi des travaux sur la RN 2

Une trentaine d'élus de l'Aisne ont répondu à l'invitation du préfet de département de l'Aisne et du directeur régional de la DREAL Picardie, le vendredi 7 janvier à Laon.

Le but de cette réunion était de présenter l'évolution des travaux réalisés sur la RN2 et la programmation jusqu'en 2014.



© DREAL Picardie

Travaux sur la RN 2

En février

■ Mission éco-responsabilité : Le label Ordi 2.0



La DREAL Picardie a lancé en 2010 une action de recyclage et de redéploiement du matériel informatique avec l'association Synapse. Celle-ci dispose d'un atelier de réinsertion à Amiens pour la réparation des anciens matériels informatiques. Elle forme et équipe gratuitement des personnes relevant des minimas sociaux.

Suite à cette action, la DREAL Picardie s'est vue remettre le 3 février le label Ordi 2.0 « en sa qualité de partenaire facilitateur de la filière nationale de collecte, de rénovation et de redistribution d'ordinateurs ». Ce label est décerné par la délégation aux usages de l'internet, rattachée au ministère chargé de l'enseignement et de la recherche.

En tant que donateur, la DREAL Picardie avait précédemment été invitée à participer aux rencontres ouvertes du multimédia et de l'internet citoyen et solidaire (Roumics 2011) le 13 janvier 2011 à Lille.

■ Visite de Jean-François Monteils, Secrétaire général du MEDDTL

Le 4 février, Jean-François Monteils s'est déplacé en Picardie. Il a rencontré les membres du comité de direction de la DREAL pour approfondir plusieurs points d'actualité et discuter des enjeux stratégiques de la région. Cette réunion a été suivie d'une rencontre avec les représentants du personnel et d'une visite du centre de prestations comptables. L'après-midi a permis un échange approfondi avec la DREAL et les DDT principalement sur les questions de gestion des ressources humaines. Le déplacement s'est achevé par une rencontre avec le personnel de l'unité territoriale de l'Oise de la DREAL à Beauvais.



© DREAL Picardie



La DREAL au fil des mois

En février

■ UT 02 : Accident mortel en carrière



Le 10 février, un accident mortel a eu lieu dans une carrière du département de l'Aisne (noyade d'un conducteur d'engin).

Les conclusions de l'enquête de la DREAL ont notamment conduit aux thèmes de l'action nationale 2012 pour les inspections en carrières : sécurité des travailleurs isolés, intervention des sociétés extérieures, et application de certaines règles du plan de prévention (obligation de savoir nager, ...).

© DREAL Picardie

■ Secrétariat général : Journée d'accueil des nouveaux arrivants

La DREAL Picardie a organisé avec la DDTM de la Somme, une journée d'accueil des nouveaux arrivants le 10 février 2011 à Amiens.

La matinée a été plus particulièrement consacrée à la qualité et au volet social avec les interventions du service social régional, du médecin de prévention, sur l'hygiène et la sécurité. L'après-midi était consacré à la présentation des métiers de la DREAL avec les interventions des chefs des différents services. Cette journée a permis aux nouveaux arrivants affectés sur différents sites de prendre connaissance des autres missions de la DREAL et des autres agents avec lesquels ils pourront partager.



© DREAL Picardie

■ ECLAT : Première plénière de concertation du SRCAE



© DREAL Picardie

Le 11 février, la DREAL Picardie lançait, en lien avec le conseil régional de Picardie, un cycle de réflexion et de partage d'informations sur l'avenir de la Picardie en matière d'efficacité énergétique, de qualité de l'air et de changement climatique associant les acteurs institutionnels régionaux, selon le schéma de «gouvernance à 5» instauré par le Grenelle de l'environnement. Ce cycle est destiné à contribuer au schéma régional climat air énergie de la Picardie.

Une séance plénière a été consacrée à des présentations de l'ADEME, de Météo France et de consultants spécialisés sur l'évolution du climat, l'état des lieux et les scénarios possibles d'évolutions des émissions de gaz à effet de serre, sur la production et la consommation d'énergie en région et sur les enjeux de la qualité de l'air en Picardie. L'après-midi s'est organisée sous forme d'ateliers participatifs articulés autour des quatre thèmes majeurs.

■ *UT 80 : Un nouvel entrepôt de grandeur hauteur chez Bonduelle*



Intérieur de la chambre de grande hauteur et transstockeur



Bonduelle à Estrées-Mons (Somme), spécialisée dans la production de surgelés et de conserves de légumes en boîtes métalliques, a été autorisée par arrêté préfectoral du 14 février 2011 à poursuivre l'exploitation de ses installations existantes et à étendre les capacités de stockage des surgelés sur le site au sein d'un nouvel entrepôt frigorifique de grande hauteur.

Après 18 mois de travaux environ, la chambre froide de 38 mètres de haut a été mise en froid en mars 2011. Les premiers produits ont été stockés mi-avril et les premières expéditions ont débuté en mai. Depuis la mi-septembre, les installations sont exploitées à 100 % de leurs capacités avec le stockage de près de 23 500 palettes de produits finis. Ce nouveau stockage fonctionne de manière automatique avec des transstockeurs pour l'acheminement et le rangement des palettes de produits surgelés dans la zone de stockage à -19°C, sur 14 niveaux de stockage.

Le personnel travaille dans les zones à température positive au niveau du picking et de l'expédition. En fonctionnement normal, aucun personnel n'est présent dans la cellule de stockage. Dans les zones à température négative (- 19°C), l'atmosphère de l'air ambiant est appauvrie en oxygène par injection d'azote. La teneur en oxygène est maintenue entre 17 et 17,3 % (au lieu de 21%) afin de limiter le risque d'incendie.

Malgré la mise en place de mesures de maîtrise des risques, plusieurs phénomènes dangereux sont susceptibles d'engendrer des effets létaux et irréversibles à l'extérieur de l'établissement, impactant les communes d'Estrées-Mons, Tertry, Vraignes, Bouvincourt et Monchy-Lagache. Les terrains impactés sont pour la majorité ceux de l'aérodrome (dont l'atelier mécanique) ou des terres agricoles.

L'inspection des installations classées a proposé d'encadrer l'usage des sols sur les terrains affectés par les risques générés par l'entreprise. Une lettre en ce sens a été adressée par le préfet de la Somme aux maires concernés.

■ *SPRI : Réunion de présentation de la nomenclature déchets (ICPE)*

En 2010, la nomenclature des installations classées a été largement remaniée pour les installations de transit, traitement ou élimination de déchets, ne classant plus les installations au regard de l'origine du déchet (installations classées, ordures ménagères,...) mais en fonction de sa dangerosité. Afin de les éclairer sur les changements associés à ces évolutions, la DREAL Picardie a convié les exploitants concernés à une demi-journée d'information animée notamment par Eric Gaucher et Céline Mazé de la direction générale de la prévention des risques au ministère. Regroupant plus de 60 participants, cette réunion a également laissé une large place à l'échange afin de répondre aux interrogations soulevées par les nouveaux textes.

Les présentations et informations complémentaires sont disponibles sur notre site internet [www.picardie.developpement-](http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr)



www.picardie.developpement-durable.gouv.fr, rubrique impact sur la santé et l'environnement.



La DREAL au fil des mois

En février

■ SNEP : Premier cadrage régional des polices de l'environnement

En application de la circulaire de novembre 2010, la DREAL a élaboré le premier cadrage régional des polices de l'environnement.

Associant les directions départementales des territoires, l'ONEMA, l'ONCFS, les agences de l'eau et d'autres membres des MISEN (missions interservices de l'eau et de la nature), il propose une méthodologie de territorialisation et de hiérarchisation des actions de police principalement dans le domaine de l'eau.



© L. Mignaux - MEDDE

En mars

■ Pôle juridique régional : Les éoliennes contestées

En mars 2011, pour la première fois, le tribunal administratif d'Amiens a tranché en faveur de l'État un litige l'opposant à un opérateur éolien désirant implanter un parc de 18 machines à proximité du radar militaire de Luchaux (Somme).

Les refus de permis de construire contestés étaient motivés par les perturbations de type électromagnétique qu'engendreraient les éoliennes, perturbations préjudiciables au bon fonctionnement du radar et, donc, au bon accomplissement de la mission de surveillance et de protection de l'espace aérien.

Pour apporter des éléments probants de l'importance des pertes de signal radar provoquées par les

éoliennes, le ministère de la défense a réalisé une campagne de mesures en faisant survoler un radar militaire par divers avions, à diverses altitudes. Les mesures recueillies ont mis en évidence l'importance des perturbations des radars haute et moyenne altitude par l'effet de masque provoqué par les éoliennes. Le pôle juridique régional a construit la défense des décisions de refus en intégrant ces éléments techniques, entraînant l'adhésion du juge administratif.

Avec ce jugement, le tribunal administratif d'Amiens apparaît comme un précurseur, d'autres tribunaux administratifs ayant ensuite adopté la même position. L'affaire est actuellement pendante à la Cour administrative d'appel de Douai sur appel de l'opérateur.

■ Secrétariat général : L'exposition itinérante sur les plus grands sites de France

Dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité et à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la loi de 1930 sur la protection des monuments



Exposition «Grands sites» dans le hall du siège de la DREAL

© DREAL Picardie

naturels et des sites, le ministère du développement durable a lancé une campagne de communication grand public qui permet de lier les thèmes biodiversité et sites. Pour cela, il a choisi de communiquer sur 8 Grands sites dans lesquels l'intégration entre la gestion de la biodiversité et celle des paysages est la plus avancée et qui ont des particularités (paysages d'exception, sites « Natura 2000 », lieux mettant en valeur des activités agricoles, pastorales, artisanales...) contribuant à la préservation de ces sites, dans le respect du développement durable.

Les objectifs, à travers cette campagne de communication, sont de montrer que l'État et l'Europe, mettent en place sur ces sites une politique de préservation du patrimoine naturel et paysager qui est aussi une politique de développement durable où l'humain et l'écologie vont de pair.

■ SDIT : Travaux sur la RN 31 – déviation de Clermont-Catenoy

Les travaux dans le cadre de la déviation de Clermont-Catenoy se sont poursuivis en 2011. Outre les terrassements de la nouvelle chaussée un mur de soutènement en remblai renforcé, d'une longueur de 60 mètres et d'une hauteur de 5 mètres, a été construit. Ce mur en gabions permet de réduire la largeur du talus nécessaire à la réalisation de la nouvelle chaussée. Ce gain d'espace permet d'éviter l'expropriation des habitations jouxtant la RN 31.

Afin de protéger les riverains du bruit, ce mur sera complété d'un écran acoustique d'une longueur de 270 mètres environ.



En avril

■ SGCGE : La semaine du développement durable du 1^{er} au 7 avril 2011



La DREAL Picardie a mené plusieurs actions dans le cadre de la semaine du développement durable, dont le thème 2011 était «Changeons nos comportements : Avec des gestes simples, adoptons des actions durables sur notre lieu de travail». Une exposition a été organisée dans le hall de la cité administrative sur les thématiques du tri, du recyclage et de la réduction des déchets (composteur, lombricomposteur, récupération des piles, des bouteilles et bouchons en plastique, meubles en carton...).



Intervention de l'association Synapse

Mais l'originalité de ce temps fort s'est principalement axée sur les deux «cafés du DD» qui ont enregistré chacun plus d'une cinquantaine de participants. Ces deux moments de réflexion autour d'un café ont permis d'échanger sur les enjeux du Grenelle avec la réduction des déchets, mais aussi sur des sujets très concrets comme le recyclage et le réemploi du matériel informatique à la DREAL.

Ces deux réunions ont permis également de sensibiliser les agents en leur présentant les actions mises en place par notre direction régionale.



La DREAL au fil des mois

En avril

■ SDIT : Canal Seine – Nord Europe Lancement du dialogue compétitif

Le président de la République, lors de sa venue à Nesle dans la Somme le 5 avril 2011, pour visiter le chantier d'abaissement de l'A29, a annoncé le lancement du projet de construction du canal Seine - Nord Europe. Deux entreprises privées se sont déclarées intéressées pour participer à ce dialogue.

Un des objectifs du Grenelle, cet ouvrage de 106 km de long, pour 54 mètres de large et 4,5 mètres de profondeur permettra au trafic fluvial à grand gabarit de relier en 2017 la Seine au Bénélux. Son coût, évalué à plus de 4 milliards d'euros, a pour objectif d'augmenter le frêt non routier de 14 à 25 % d'ici 2022 et de réduire ainsi la pollution et le bruit.

4 plateformes, d'une surface totale de 360 ha, se situeront en Picardie à proximité de Noyon, Péronne et Nesle et en Nord-Pas-de-Calais à proximité de Cambrai.

Le préfet de Picardie, préfet coordonnateur du projet de canal Seine - Nord Europe, a installé le 16 juin 2011 la mission d'étude et de préfiguration des plateformes multimodales.

La DREAL Picardie a été chargée d'assurer le pilotage et l'animation du groupe aspects techniques. Les sujets qui ont été abordés concernent les dessertes routières et ferroviaires des plateformes et leur articulation avec les procédures foncières, réglementaires, d'études et de travaux. La DREAL a mis en place une coordination des services afin de planifier et d'organiser au mieux le déroulement des différentes procédures administratives.

Une note de cadrage environnementale en partenariat avec les services assurant la police de l'eau ou le rôle d'autorité environnementale a été élaborée.



Source - Site MEDDE

En mai

■ SNEP : Le CAR valide la feuille de route régionale « eau et biodiversité »

Outil de pilotage essentiel à la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité, la feuille de route picarde identifie 12 chantiers prioritaires pour 2011-2012.

Elaboré par la DREAL et les directions départementales des territoires, elle décline les instructions nationales et précise les rôles et attendus de chaque service, ainsi que les objectifs à atteindre.



© B. Suard - MEDDE

■ *ECLAT : Deuxième plénière de concertation du SRCAE*

La réunion du 5 mai 2011 a fait entrer le SRCAE dans sa deuxième phase d'élaboration. La première plénière du 11 février a hautement contribué à l'identification des principaux enjeux climat-énergie en Picardie. Cette première session a en effet permis aux acteurs territoriaux de prendre la mesure des enjeux climatiques en Picardie, ainsi que des ambitions du Grenelle de l'environnement avec la réduction par 4 des facteurs d'émissions de gaz à effet de serre.

Cette seconde session de construction du SRCAE en Picardie s'inscrit dans la continuité de cette démarche.

Dans un premier temps, la plénière du 5 mai a présenté aux participants, sur la base des études produites, les différents scénarios élaborés suite à la première session, ainsi que le diagnostic de vulnérabilité au changement climatique.

Dans la seconde partie de journée, le travail en 6 ateliers thématiques a permis de déterminer les conditions d'atteinte de ces objectifs par secteurs. Les acteurs ont témoigné de leurs expériences et ont bâti un avenir commun. Les scénarios ont présentés les gisements et les potentiels dans chaque secteur. Un effort d'imagination collectif a été entrepris pour déterminer les conditions pour atteindre



les objectifs d'économie d'énergie et de réduction de gaz à effet de serre aux horizons 2020 et 2050 (facteur 4) et de définir les recommandations pour l'adaptation du territoire au changement climatique, ainsi que les potentialités des énergies renouvelables. Les participants ont ainsi été sollicités pour mesurer les efforts à fournir et identifier les moyens pour tenir les ambitions énergétiques picardes.

Ce travail a permis de définir des orientations stratégiques pour le territoire, enjeu essentiel du projet finalisé du SRCAE Picardie.

■ *PSI : Journée nationale sur le handicap*



Lors de la journée handicap organisée le 12 mai 2011, 20 personnes ont été reçues.

Les échanges ont porté sur les dispositions générales de la loi handicap, la déclinaison des bénéficiaires du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), les prestations FIPHFP, les interventions du service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (SAMETH) et la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).

29 393 € ont été versés par le FIPHFP pour l'aménagement de postes de travail et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées d'agents MEDDE : 5 bénéficiaires pour 2011.



La DREAL au fil des mois

En juin

■ SNEP : Baie de Somme, attribution du label Grand Site de France

Suite à l'avis favorable à l'unanimité rendu le 17 mars 2011 par la Commission supérieure des sites perspectives et paysages du ministère pour la labellisation de la baie de Somme, la ministre a signé le 3 juin 2011 la décision d'attribution pour une durée de 6 ans.

Ce label reconnaît ce site de référence pour la qualité de ses paysages et de ses zones humides, ainsi que pour l'engagement des collectivités et de leurs partenaires à en maîtriser la fréquentation touristique. Il permet notamment la mise en œuvre du projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du grand site de la baie de Somme.

Depuis 2001, la DIREN, puis la DREAL ont œuvré avec le syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard dans le cadre de l'OGS (opération grand site) pour que la baie de Somme puisse accueillir un nombre toujours croissant de visiteurs dans les meilleures conditions possibles tout en préservant les milieux naturels. L'OGS de la baie de Somme couvre un périmètre de 20 000 ha et englobe 25 communes.



Remise du label Grand Site à M. Buisine, président du Syndicat mixte Baie de Somme



© P. Frutier - Altimage

La baie de Somme

L'OGS a débuté avec une série d'études, qui ont permis de définir un programme large et ambitieux, regroupant une centaine d'actions sur des sites identifiés de la frange littorale. Le service nature, eau, paysage et plus particulièrement les inspecteurs des sites qui se sont succédés depuis 2001 se sont fortement mobilisés dans cette opération. Entre 2006 et 2010, l'État a participé à hauteur d'environ 500 000 € sur le programme d'actions prioritaires prévu dans le cadre de l'OGS Baie de Somme.

La présentation de ce classement est disponible sur notre site internet www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/baie-de-somme-le-label-grand-site-a1045.html.

■ SDIT : Assemblée générale de la FNTR (fédération nationale des transporteurs routiers)

Lors de l'assemblée générale de l'union régionale des syndicats de transporteurs routiers de Picardie du 8 juin 2011 qui s'est déroulée à Monchy-Saint-Eloi (Oise), Philippe Caron, représentant le préfet de région, a cosigné avec l'Ademe les nouvelles chartes d'engagement volontaire de réduction des émissions de CO₂ pour 6 entreprises de transport de la région.

Ces engagements font de la Picardie une région phare en la matière puisqu'elle représente 10 % des entreprises signataires au niveau national.



© DREAL Picardie

Signature de la charte par Philippe Caron, DREAL Picardie

■ SDIT : Visite des travaux de la RN 2 par les élus du soissonnais



Le 10 juin 2011, à la demande de Jean-Marie Carré, président de l'agglomération du soissonnais, une visite des chantiers a eu lieu. Les élus présents ont été accueillis par des responsables de la DIR et de la DREAL. Ce rendez-vous concernait essentiellement ces deux grands chantiers que sont le Plessis Belleville et Nanteuil le Haudouin qui représentent au total 7 km de doublement de voies.

Il est à noter qu'au cours de la réunion de suivi du 7 janvier 2011, il avait été indiqué que la liaison le Plessis Belleville - Nanteuil le Haudouin et la déviation de Nanteuil le Haudouin devraient être mises en service fin 2012. Au regard du planning présenté par le préfet de Région en janvier 2010, les élus ont pu constater que les délais sont respectés.

■ ECLAT : Rencontre JDD sur le SRCAE

Instauré par la loi du 12 juillet 2010 portant l'engagement national pour l'environnement et après son lancement officiel par le préfet de la région Picardie et le président du conseil régional, le 9 novembre 2010, le schéma régional climat air énergie (SRCAE) était en cours d'élaboration durant l'année 2011.

La séance de ce JDD le 23 juin 2011 a permis de consolider la démarche de concertation et de communication liée à son élaboration, avec les présentations suivantes :

- Rappel de la démarche d'élaboration adoptée
- État des lieux des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie en Picardie
- Plan régional pour la qualité de l'air (PRQA)
- Schéma régional éolien (SRE)

En août

■ UT 80 : Les éoliennes basculent sous le régime ICPE



Un décret du 23 août 2011 soumet dorénavant à autorisation au titre de la législation sur les installations classées les éoliennes de plus de 50 m. Cette évolution va avoir une incidence sur l'activité du service d'inspection des installations classées du département de la Somme, premier département français en matière d'éoliennes.

Via ce changement de nomenclature, ce sont plus de 60 parcs éoliens déjà autorisés au titre des anciennes procédures permis de construire qui basculent sous le régime ICPE. En outre, cette modification devrait aussi générer dans les mois à venir un important flux de dossiers soumis à enquête publique pour la construction de nouveaux parcs éoliens.



La DREAL au fil des mois

En septembre

■ SDIT : Inauguration du viaduc de Compiègne

Le 30 septembre 2011, la rocade nord-est de Compiègne et son viaduc d'une longueur de 2 143 m, conçu par le CETE et le SETRA, ont été mis en service.

Débutés en 2007, les travaux de construction du viaduc menés par la DIR Nord se sont achevés fin 2009 et se sont poursuivis jusqu'en 2011 par la réalisation des raccordements routiers de part et d'autre.

Cette opération pilotée par la DREAL Picardie constitue une étape importante dans l'aménagement de la RN 31 entre Rouen et Reims. Elle achève en effet le contournement par le nord de l'agglomération de Compiègne. Cette nouvelle liaison supportera les trafics de transit et d'échanges autour de Compiègne et soulagera ainsi les traversées d'agglomérations et notamment un passage à niveau classé préoccupant.

Le coût de l'opération de 85 M€, dont 55 M€ pour le viaduc, a été financé à plus de 70 % par l'État.

Avant son ouverture à la circulation, une manifestation sportive a été organisée les 18 et 19 juin afin de permettre à plus de 10 000 participants de parcourir le viaduc à pied, en roller ou en vélo.

Parfaitement intégré dans son site, le viaduc s'élance à 14 mètres au-dessus des vallées de l'Oise et de l'Aisne, en y apportant la transparence hydraulique nécessaire dans une zone inondable. Il franchit en outre plusieurs routes et voies ferroviaires, ainsi que le futur canal Seine - Nord Europe.

Il constitue ainsi une nouvelle illustration du savoir faire français en matière de conception et de construction de grands ouvrages d'art.



© DREAL Picardie

Les services de l'Etat qui ont œuvrés à la construction de l'ouvrage



© SETRA

Le viaduc de Compiègne

■ UT 80 : Un deuxième entrepôt de grande hauteur dans la Somme

La société Saint Louis Sucre exploite deux établissements à Roye, dont les raisons sociales sont différentes mais qui, sur le plan administratif, sont considérées comme une seule entité :

- Saint Louis Sucre Roye, correspondant à la sucrerie qui assure la transformation des betteraves en produits finis du type sucre cristallisé ou semi-finis comme le sirop ;
- Saint Louis Sucre Roye Conditionnement, qui assure les fonctions de stockage, tamisage et conditionnement de sucre, y compris les phases logistiques. Elle est alimentée en sucre par le biais d'une galerie de liaison reliant la tour de maintenance du silo de la sucrerie au silo vertical de 40 000 tonnes.

Auparavant, les produits finis sortants du site sont acheminés vers différentes unités de stockage en location sur la commune de Roye et sur d'autres sites Saint Louis Sucre (Epeville et Aulnois).

Avec la construction de l'entrepôt de grande hauteur de 32 mètres de haut, de type autoportant et entièrement automatisé, le site dispose désormais d'une unité de stockage des produits finis sur 12 niveaux de stockage,

comprenant 25 232 palettes, dont 15 320 palettes dans un premier temps.

Les installations de stockage de sucre conditionné relèvent du régime de l'enregistrement pour la rubrique 1510. L'exploitant a justifié que son projet respectait l'arrêté ministériel du 15 avril 2010 applicable à l'exception de 4 articles pour lesquels il a sollicité un aménagement moyennant certaines mesures compensatoires.

Eu égard à l'importance des aménagements aux prescriptions générales proposées par le demandeur, l'exploitant a sollicité directement le basculement en procédure d'autorisation, en déposant directement une demande d'enregistrement sous la forme d'un dossier conforme à la procédure d'autorisation. Par conséquent, en application de l'article L 512-7-2 du code de l'environnement, sur proposition de l'inspection, une décision de basculement a été signée par le préfet le 2 novembre 2010.

Après instruction, les aménagements sollicités par l'exploitant et le renforcement des prescriptions générales ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral le 19 septembre 2011.

■ SNEP : Inondations de la Somme : 10 ans maintenant

La DREAL Picardie, partenaire financier de l'évènement, a participé au colloque organisé par l'AMEVA à l'occasion des 10 ans des inondations de la Somme.

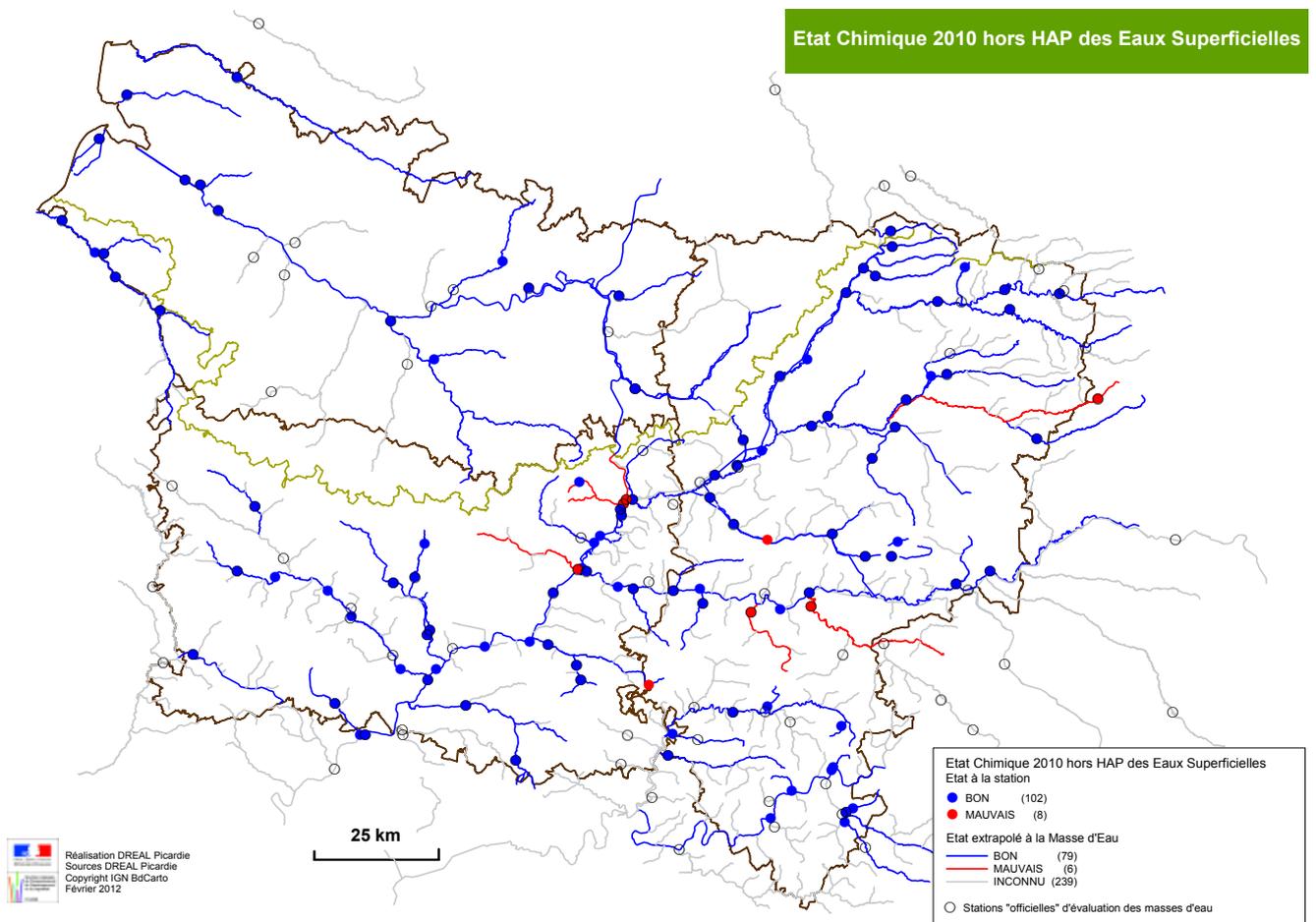
Moment de partage d'expériences entre les acteurs du bassin de la Somme et des autres bassins français ou étrangers, ce colloque a également abordé des sujets moins conventionnels, tels que la réduction de la vulnérabilité ou le logement d'urgence.



■ SNEP : Mise en ligne du SIG Qualité de l'eau

Le SIG (système d'information géographique) régional de l'eau a été enrichi des données de qualité des eaux de l'année 2010. Déployé fin 2010 en même temps que l'atlas de l'eau, ce portail SIG regroupe nombre d'informations sur la qualité des eaux disponibles pour les deux bassins Artois-Picardie et Seine-Normandie.

Cette mise à jour identifie plus clairement les paramètres déclassants pour chaque masse d'eau, permettant ainsi aux services instructeurs de mieux prendre en compte les objectifs de la directive cadre sur l'eau dans l'instruction des demandes d'autorisation.





La DREAL au fil des mois

En octobre

■ SPRI : Mise en sécurité du site GDLS à Woincourt



Le site avant traitement



Le site après traitement

Le 24 octobre 2011, un inspecteur du SPRI a procédé au récolement des travaux d'office de mise en sécurité exécutés par l'Ademe, dans le cadre de la procédure des sites à responsable défaillant, sur le site GDLS à Woincourt (80).

Cet ancien atelier de traitement de surface, sans responsable solvable et dans un état très dégradé, présentait des risques pour l'environnement et la sécurité publique du fait de la présence de nombreux déchets industriels abandonnés après l'exploitation, dont certains dangereux.

Ces risques étaient amplifiés par des défaillances dans la clôture du site, qui était devenu un lieu de rassemblement pour des activités de paintball.

L'intervention de l'Ademe, sollicitée par le préfet de département auprès du ministre chargé de l'écologie, comprend pour ce site dans un premier temps l'évacuation des déchets vers des filières adaptées et la condamnation des accès, puis dans un second temps la réalisation d'un diagnostic environnemental visant à évaluer l'état des divers compartiments de l'environnement.

La visite de récolement a permis de vérifier la bonne réalisation de la première phase de l'intervention.

■ UT 80 : Renouvellement et extension de la carrière dite «d'Hère les Rue»

La carrière d'Hère les Rue a été initialement autorisée à être exploitée en 1991. Elle a fait l'objet d'une première extension en 1995. Puis, en 2005, la société Oscar Savreux a demandé le renouvellement de son autorisation sur les parcelles non encore exploitées, ainsi que l'autorisation d'exploiter de nouvelles parcelles. Cette demande et le dossier associé ont fait l'objet d'une enquête publique ainsi que d'une consultation réglementaire des maires et des services concernés en 2007. Cette dernière a mis en exergue que le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Rue, en cours de réalisation lors du dépôt du dossier afin d'étendre la zone carriérable aux parcelles visées par la demande, n'était pas approuvé. Il ne l'a été que fin 2009 mais n'autorisait finalement qu'une partie des parcelles, objet de la demande, pour une activité de carrière. L'exploitant a par conséquent dû revoir son projet une première fois à la baisse en excluant de sa demande les parcelles concernées par cette restriction.

Puis le 20 novembre 2009, date d'entrée en vigueur du nouveau schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), a vu les dispositions du dossier devenir incompatibles avec celles du SDAGE relatives aux zones humides. L'exploitant a ainsi fait réaliser une étude pédologique en septembre 2010, dont l'analyse par l'inspection des ICPE et le service « Nature, Eaux et Paysages » de la DREAL, compétent sur cette thématique, a abouti à la demande d'une contre expertise. La conclusion de cette dernière a amené



Installations de la carrière d'Hère les Rue

l'exploitant à modifier son projet de remise en état du site : l'ensemble des terrains sollicités en extension et faisant l'objet d'une extraction sera remblayé et reconstitué en zone humide.

Au final, l'instruction de ce dossier a conduit l'exploitant à faire largement évoluer sa demande initiale : outre la nouvelle proposition de remise en état, la durée d'exploitation de la carrière a été diminuée de 5 ans et son gisement de près de 40 % du tonnage. L'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter a été délivré par la préfecture de la Somme le 12 janvier 2012.

■ ECLAT : Réunion de présentation publique du SRCAE



© DREAL Picardie Réunion de présentation publique du SRCAE

Le projet de schéma régional climat, air et énergie (SR-CAE), après validation par le préfet de région et le président du conseil régional de Picardie et conformément au décret n° 2011-678 du 16 juin 2011 relatif aux SRCAE a été mis à disposition du public pour une durée de deux mois, à compter du 4 novembre 2011 jusqu'au 4 janvier 2012.

Le préfet de la région Picardie et le président du conseil régional ont présenté publiquement à Amiens le projet de SRCAE le vendredi 4 novembre 2011, lançant officiellement la mise à disposition du public. La DREAL a présenté le SRCAE et son annexe, le schéma régional éolien, auprès de onze instances régionales et départementales.

■ ECLAT : Rencontre JDD sur le parc de logements privés en Picardie

La séance de novembre des JDD a permis de présenter trois études réalisées par le centre d'études techniques de l'équipement (CETE) Nord-Picardie pour la DREAL :

- **les niveaux de loyers et les taux d'effort des allocataires du parc privé**, à partir du fichier des allocataires d'aides au logement, mis à disposition par les CAF de Picardie,
- **l'atlas du parc de logements médiocres en Picardie**, à partir du fichier Filocom. L'étude porte sur les caractéristiques des logements et le rythme de résorption de ce parc, afin d'établir des comparaisons entre territoires,
- **le panorama des copropriétés en Picardie**, également à partir du fichier Filocom. Le CETE-Nord Picardie a présenté un panorama exhaustif des copropriétés dans la région et de leurs principales caractéristiques (âge, taille, statuts d'occupation, revenus des copropriétaires,...).
- **l'observatoire des copropriétés de l'agglomération creilloise**, réalisé pour le compte de la DDT60 et de la collectivité.

Un prochain JDD sur le parc privé permettra en 2012 d'approfondir la question des moyens d'action.

■ SNEP : Séminaires départementaux de lancement du schéma régional de cohérence écologique



© DREAL Picardie

Séminaire de l'Oise

La DREAL et le conseil régional de Picardie ont convié l'ensemble des maires et des représentants socioprofessionnels à des séminaires tenus dans chacun des trois départements picards.

Outre des témoignages régionaux issus de l'urbanisme, de l'agriculture et de la gestion écologique des milieux, ces séminaires ont permis de mobiliser l'ensemble des acteurs picards pour qu'ils participent à l'élaboration du schéma régional de cohérence écologique qui débute en 2012.



La DREAL au fil des mois

En décembre

■ SGGCE : Premières rencontres Windustry France à Amiens



© DREAL Picardie

La Picardie est la 3^{ème} région industrielle de France et la 1^{ère} région en puissance installée pour l'énergie éolienne. C'est dans ce cadre que l'État, la région Picardie et le département de la Somme ont organisé à Amiens les 7 et 8 décembre le premier colloque Windustry France, événement d'une ampleur nationale, voire internationale, en partenariat avec le syndicat des énergies renouvelables. Ce colloque intitulé « La filière éolienne : une opportunité pour vos entreprises » avait pour objectif de rassembler tous les industriels et sous-traitants de la filière éolienne. Ces rencontres se sont déroulées sur deux jours.

La journée du 7 décembre a été consacrée à un colloque organisé autour de 2 tables rondes le matin et dix ateliers techniques l'après-midi (par composant d'éolienne). Les thèmes des tables rondes portaient sur l'éolien en Picardie : un cadre d'actions, des filières et des territoires, puis l'industrie et R&D : les savoir-faire de l'industrie française en matière d'éolien.

Plus de 450 participants ont suivi avec intérêt les débats organisés.

Lors de la seconde journée intitulée « Les rendez-vous d'affaires Windustry », se sont déroulées des rencontres entre donneurs d'ordre et sous-traitants, rencontres destinées à mettre en relation les sous-traitants français avec les constructeurs d'éoliennes français et étrangers et les grands équipementiers éoliens. Cette seconde journée a eu un réel succès avec plus de 1 265 entretiens entre professionnels.

L'État a apporté un soutien financier de 20 000 € à l'organisation de la première journée de ce colloque.



Rencontre Windustry France :
Entretien-débat du 7 décembre 2011

© DREAL Picardie

■ ECLAT : Rencontre JDD sur les économies d'énergie dans le bâtiment

La lutte contre le changement climatique a pour objectifs de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 et de diviser par 4 les émissions d'ici 2050 (facteur 4).

Les émissions de gaz à effet de serre générées par les bâtiments picards représentent le deuxième poste après l'industrie et s'élèvent chaque année à 3,627 millions de tonnes équivalent CO₂, soit 23 % des émissions de la région.

Premier poste en termes de consommation énergétique, le secteur du bâtiment représente 38 % de la consommation énergétique finale de la région.

La séance du 19 décembre 2011 des jeudis du développement durable a été consacrée aux économies d'énergie dans le bâtiment, avec les présentations suivantes :

- les évolutions réglementaires de la réglementation thermique 2012 et contrôles CRC ;
- la présentation d'une opération HQE - CRCI Amiens, cible gestion de l'énergie très performante ;
- le parc immobilier de l'État ;
- le bilan des aides financières Grenelle en Picardie ;
- les crédits FEDER pour la rénovation thermique du parc social.

■ *UT 02 : Premier dossier ICPE éolien déposé dans l'Aisne*

Le premier dossier ICPE éolien a été déposé à la préfecture de l'Aisne le 19 décembre 2011.

Il s'agit d'un dossier déposé par la société Enertrag VII pour le parc éolien de Goudelancourt les Pierrepont.





Les publications de la DREAL



Les enjeux atmosphériques – État des lieux France-Région pour l'élaboration des SRCAE

Respect de la qualité de l'air et lutte contre le changement climatique sont les deux objectifs des schémas régionaux climat, air, énergie. Ce document présente les enjeux de la qualité de l'air en région Picardie et met en exergue les liens particuliers qui peuvent exister avec les actions climat.

Document publié en juillet 2011. Il est consultable sur notre site www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/les-enjeux-atmospheriques-picardie-a1144.html



Schéma régional climat, air, énergie Projet soumis à la consultation publique

Ce schéma a pour objet de fixer les orientations stratégiques des politiques de l'énergie, du climat et de l'air en Picardie aux horizons 2020 et 2050. Il repose sur 4 enjeux stratégiques et 16 orientations. son objectif est de permettre aux responsables publics, associatifs et privés de faire des choix éclairés en faveur d'une réduction des impacts sur le climat.

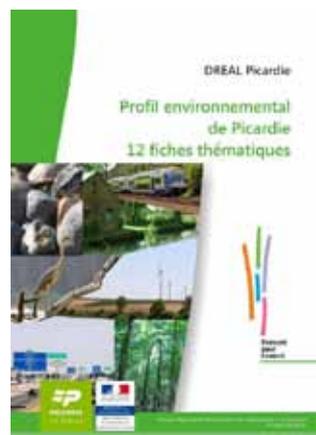
Ce document, édité en novembre 2011, est consultable sur le site www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/consultation-publique-du-srcae-du-a1152.html



Natura 2000 en Picardie – L'évaluation des incidences

La Picardie est dotée d'un réseau de 48 sites naturels d'importance patrimoniale constituant le réseau Natura 2000. La pérennité de ces sites qui abritent des habitats naturels et des espèces de faune et de flore remarquables est essentielle. C'est pourquoi l'évaluation de l'incidence des projets tels que les aménagements ou les manifestations sur l'état de conservation de ces habitats et espèces d'intérêt communautaire mérite d'être menée avec soin.

Publié en fin d'année 2011, ce document est consultable sur le site www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=affiche_article&id_article=1216



Le profil environnemental régional

Le « profil environnemental » de la région Picardie a vocation à constituer un cadre de référence, mais également un outil méthodologique et de cadrage pour l'évaluation des politiques environnementales conduites en région. Outil de diagnostic sur l'état de l'environnement en Picardie, il dégage un certain nombre d'enjeux thématiques, territoriaux et transversaux et d'orientations stratégiques pour l'avenir. Il propose également une base commentée d'indicateurs d'évaluation et de suivi.

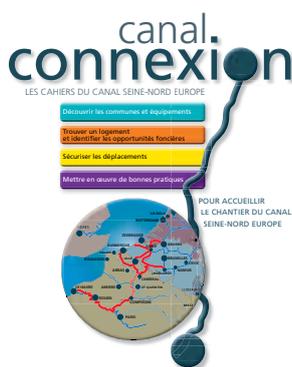
Ce document est consultable sur le site www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/le-profil-environnemental-regional-a1259.html



Rapport d'activités 2010

Le rapport d'activités 2010 présente l'ensemble des missions de la DREAL Picardie. Ce document reprend les points forts par services, ainsi que les faits marquants et la liste de nos publications au fil des mois de l'année 2010. Ce document est consultable sur le site http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=affiche_article&id_article=1128

Canal connexion : Les cahiers du canal Seine – Nord Europe



La brochure « Canal connexion, les cahiers du canal Seine-Nord Europe » est destinée à faciliter les relations entre collectivités, élus, habitants d'une part, et les entreprises et leurs employés d'autre part, en leur apportant tous les éléments d'information et de sensibilisation qui leur seront utiles pour faciliter l'accueil et la bonne réalisation de ce grand chantier d'infrastructure, qui démarrera en 2013 pour une durée de 4 ans et mobilisera plus de 4 500 ouvriers. Canal connexion propose un panorama de l'offre territoriale en équipements, en logements et hébergements, en opportunités foncières. Il rappelle les bonnes pratiques à mettre en œuvre, en matière de sécurité routière et de respect de l'environnement et des riverains, mais aussi l'importance de la mobilisation des élus locaux pour maximiser les retombées économiques de ce chantier. Il précise enfin les coordonnées et l'offre de service des professionnels locaux aux entreprises comme aux territoires, pour les accompagner dans leurs démarches et dans la réalisation de ce grand projet.

Édité en décembre 2011, ce document est consultable sur le site www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/canal-connexion-les-cahiers-du-a1181.html



Dossier n° 11 : Sécurité routière en Picardie – Bilan de l'année 2009

En Picardie, on dénombre pour cette période : 1 525 accidents corporels, 177 tués à trente jours, 1 935 blessés dont 962 blessés hospitalisés. Tous les indicateurs, accidents, tués et blessés, sont à la baisse par rapport à l'année 2008. Les nombres de blessés hospitalisés et de blessés non hospitalisés sont passés chacun sous la barre des 1 000 pour la première fois.

Édité en mars 2011, ce document est consultable sur le site www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/dreal-no-11-bilan-2009-de-la-a1174.html



Dossier n° 12 : Les programmes locaux de l'habitat (PLH) en Picardie

Le programme local de l'habitat (PLH) est l'expression d'un projet territorial. Il exprime la stratégie politique de l'agglomération en matière d'habitat sur les six années à venir. La démarche consiste, à partir d'une évaluation des besoins en logements et en hébergement des ménages, à formuler un programme d'actions opérationnel. Ce document présente la cohérence avec les documents d'urbanisme (PLU, SCOT), ainsi que l'état d'avancement des PLH en Picardie.

Édité en août 2011, ce document est consultable sur le site www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/dreal-no-12-les-programmes-locaux-a1175.html



Les publications de la DREAL



Dossier n° 13 : Bilan qualitatif de l'année 2010 pour le logement social en Picardie

Le parc social est plutôt bien développé. L'offre de logements locatifs sociaux (LLS) en Picardie est en moyenne supérieure à celle proposée au niveau national. Cependant, elle croît moins vite du fait de la priorité donnée au niveau national aux régions qui connaissent des tensions.

Ce dossier fournit des éléments statistiques sur les logements sociaux financés, la typologie, le loyer moyen, le prix de revient d'un LLS, la réglementation thermique, la performance énergétique des LLS.

Edité en novembre 2011, ce document est consultable sur le site www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/dreal-no-13-bilan-qualitatif-de-l-a1176.html



Dossier n° 14 : Bilan de l'année 2010 pour les différents segments de la construction en Picardie

Le bilan 2010 pour la Picardie apparaît comme une année de transition entre crise et reprise. Le nombre de logements ordinaires mis en chantier en Picardie est en baisse, mais les autorisations de construire sont en augmentation (+17%), ce qui a permis une reprise de l'activité au 1er semestre 2011. L'indice de construction en Picardie reste inférieur à celui de la France : 4,4 logements nouveaux pour 1 000 habitants contre 6 nationalement.

Dans les trois départements, le dynamisme global est plus marqué dans les zones périurbaines et rurales.

Edité en novembre 2011, ce document est consultable sur le site www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/dreal-no-14-bilan-de-l-annee-2010-a1267.html.

24 bulletins de la DREAL ont été édités en 2011

- N° 52 - Janvier 2011 : Baromètre de la sécurité routière - décembre 2010
- N° 53 - Janvier 2011 : La mise en oeuvre du droit opposable au logement en Picardie
- N° 54 - Janvier 2011 : Bulletin hydrologique de novembre 2010
- N° 55 - Février 2011 : Baromètre de la sécurité routière - janvier 2011
- N° 56 - Février 2011 : Bulletin hydrologique de décembre 2010
- N° 57 - Mars 2011 : Bulletin hydrologique de janvier 2011
- N° 58 - Mars 2011 : Construction neuve (janvier 2011) et promotion immobilière (4^{ème} trimestre 2010)
- N° 59 - Mars 2011 : Baromètre de la sécurité routière - février 2011
- N° 60 - Avril 2011 : Baromètre de la sécurité routière - mars 2011
- N° 61 - Mai 2011 : Baromètre de la sécurité routière - avril 2011
- N° 62 - Juin 2011 : Construction neuve (avril 2011) et promotion immobilière (1^{er} trimestre 2011)
- N° 63 - Juin 2011 : Baromètre de la sécurité routière - mai 2011
- N° 64 - Juillet 2011 : Baromètre de la sécurité routière - juin 2011
- N° 65 - Août 2011 : Logement : Le zonage A B C
- N° 66 - Août 2011 : Baromètre de la sécurité routière - juillet 2011
- N° 67 - Septembre 2011 : Construction neuve (juillet 2011) et promotion immobilière (2^{ème} trimestre 2011)
- N° 68 - Septembre 2011 : Baromètre de la sécurité routière - août 2011
- N° 69 - Octobre 2011 : Baromètre de la sécurité routière - septembre 2011
- N° 70 - Novembre 2011 : Baromètre de la sécurité routière - octobre 2011
- N° 71 - Novembre 2011 : Qualité hydrobiologique des cours d'eau picards - synthèse 2010
- N° 72 - Décembre 2011 : Les profils des gares de Picardie

- N° 73 - Décembre 2011 : Le fonctionnement territorial des gares et points d'arrêts ferroviaires picards
- N° 74 - Décembre 2011 : Construction neuve (octobre 2011) et promotion immobilière (3^{ème} trimestre 2011)
- N° 75 - Décembre 2011 : Baromètre de la sécurité routière du mois de novembre 2011

Ces documents sont consultables sur notre site www.picardie.developpement-durable.gouv.fr dans les thématiques correspondantes.





Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement de Picardie
56, rue Jules Barni - 80040 Amiens cedexx
Tél. 33 (0)3 22 82 25 00
Fax. 33 (0)3 22 91 73 77